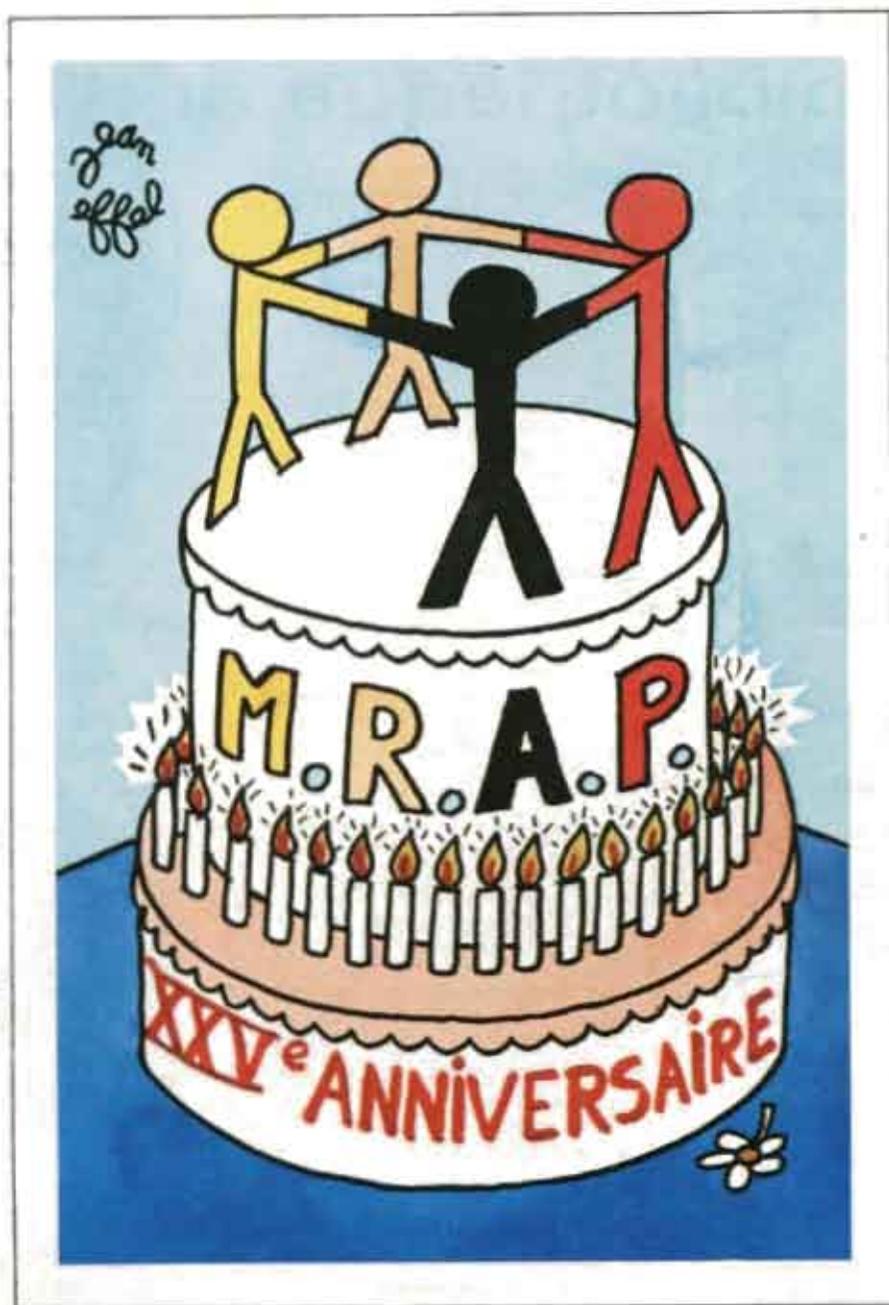


# droit & liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

Le Président  
et le racisme





## Grâce aux éditions " Droit et Liberté " Votre bibliothèque antiraciste

### La santé des migrants

par le Comité Médical et Médico-Social d'Aide aux Migrants.

« ...On ne saurait trop conseiller la lecture de ce petit livre à tous les médecins vivant dans une zone où les travailleurs migrants sont nombreux. D'un abord aisé, il se lit en une heure et on peut le consulter pour y retrouver un renseignement nécessaire... »

« ...Il démythifie la situation et se présente comme le livre à conseiller par le médecin praticien à tous ses collaborateurs qui veulent comprendre ce qu'ils font. »

H. PEQUIGNOT,  
« Le Concours Médical ».

\* Le volume de 184 pages : 7 F.

### Le logement des migrants

Constat et suggestion de 7 associations.

« Ces associations ne prétendent pas avoir évoqué toutes les questions qui se posent, ni apporter à toutes une solution. Si déjà celles qui sont proposées étaient mises en application, un grand pas serait franchi. Le lecteur verra qu'il s'agit d'un travail « en profondeur ».

« Résoudre ce douloureux problème ou tout au moins apporter des éléments de réflexion pour le résoudre a été le but que se sont assignés les rédacteurs de cet ouvrage.

« Puissent-ils être entendus. »  
Michel OUTIN,  
Secrétaire de la Confédération Nationale du Logement

\* Le volume de 124 pages : 6 F.

### Un drame à Bordj-Hindiel

de Claude Labarraque-Reyssac

« C'est l'histoire à peine romancée de faits réels. Une Européenne, un Arabe, un Israélite jeune et séduisant : le mélange sera-t-il détonnant ? Racisme ou pas racisme ? Un débat de conscience émouvant. »

Benjamin LARDY,  
« Les Nouvelles Littéraires »

\* Le volume de 223 pages : 19 F

### Une famille comme les autres

Lettres réunies et présentées par Denise Baumann

« Rien. Une poignée de vieilles lettres. Des mots usés d'avoir tant servi dans la vie de tous les jours. Mais, si le pâté envoyé par le grand-père embaume, c'est au camp de Drancy ; si Francine apprend à dire papa, maman, c'est en prison... Mais ces voix demi éteintes disent obstinément l'angoisse des innocents suppliciés. De tous les innocents marqués du signe d'infamie ».

P. G., « Le Monde ».

\* Le volume de 184 pages : 19 F

### Une école chez les Tziganes

de Jean-Claude Sangan

« Il s'agit ici d'une expression totale puisque M. Sangan ne s'est pas contenté d'enseigner les enfants que le passage de populations tziganes à la Jaunaie (Mayenne) confiait à ses soins, mais qu'il a voulu vivre en symbiose étroite avec ces populations, s'intégrant à leur vie pour mieux les comprendre, les aider et les servir... »

Marc-André BLOCH  
Président d'honneur du Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés raciaux, Membre du Conseil National du M.R.A.P.

\* Le volume de 122 pages : 10 F.

une offre exceptionnelle

Le colis « Bibliothèque antiraciste » (les 5 volumes) pour 50 F (au lieu de 61 F) + 5 F de frais d'envoi.  
« Droit et Liberté », 120, rue Saint-Denis, 75002 Paris CCP 6070-96 Paris.



Le M.R.A.P. a 25 ans

## Salut à l'avenir

par Pierre PARAF  
président du M.R.A.P.

LES vingt-cinq ans du M.R.A.P. marquent pour tous ceux qui lui ont dédié, qui lui dédient la meilleure part de leur vie, un grand anniversaire. Anciens et nouveaux venus en ce mouvement, porteur de tant de souvenirs, de tant de réalisations, de tant d'espoirs, ils savent ce que le nom de militant du M.R.A.P. représente de sacrifices quotidiens, de volonté lucide au service de l'humanité.

Ce quart de siècle évoque un chapitre tumultueux de l'histoire de la France et du monde. Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, dont les origines remontent à la guerre de la nuit de la Résistance, aux périlleux combats du M.N.C.R. (Mouvement National contre le Racisme) en faveur des juifs persécutés, est né en pleine guerre froide.

Il s'est attaché alors à sauvegarder l'idéal commun de ceux dont l'étroite et trop tardive alliance avait vaincu le nazisme.

Mais le nazisme était encore vivant. Aujourd'hui même, si nous ne nous montrons énergiques et vigilants, il peut renaître.

Sur les premières années du M.R.A.P. planaient les ombres des camps d'extermination, où tant de nôtres avaient disparu. Pour nous, le racisme c'était d'abord Auschwitz. C'étaient être aussi toutes les victimes du racisme sur la terre, quelle que fût leur couleur : Noirs des Etats-Unis, Indiens de l'Amazonie, Africains de l'Union Sud-Africaine, esclaves de la Mer Rouge, parias de l'Inde, opprimés du néo-colonialisme et, tout près de nous, autour de nous, ces travailleurs immigrés qui sont plus de dix millions en Europe et dont la défense de la situation matérielle et morale requiert directement notre action.

NOUS sommes rassemblés au M.R.A.P. pour remplir ce grand devoir, venus de familles religieuses, philosophiques, politiques différentes. Les uns mettent au premier plan la satisfaction des revendications nationales ou la destruction du régime social présent pour assurer la victoire sur le racisme. Les autres ont la conviction que la source essentielle du mal réside dans l'agressivité, le manque d'imagination de l'Homme qui se refuse à accepter l'Autre, et que la lutte contre le fanatisme religieux, le chauvinisme et l'injustice sociale ne peut venir à bout du racisme que par l'éducation constante à la fraternité.

Il nous arrive ainsi de n'être pas toujours d'accord sur le détail, devant les graves problèmes auxquels notre siècle finissant se trouve confronté. Mais ces divergences comptent pour peu à côté de ce qui nous unit. Et cette union de militants sur les fins de notre Mouvement, sur cette lutte pour la dignité et l'honneur de l'Homme, cette union que nous avons maintenue et sommes décidés à maintenir, est la condition de notre victoire.

DROIT ET LIBERTE rappellera les diverses étapes parcourues par le M.R.A.P. en ce quart de siècle : les résultats, bien insuffisants à notre gré, mais incontestables, que nous avons obtenus sur le plan de la loi, de l'information, de l'éducation, de la solidarité. On évoquera nos préoccupations devant la survivance ou la résurgence de l'antisémitisme, sous tous les régimes et notamment en Europe orientale, nos difficiles combats pour la paix (la paix, le dernier terme de notre siècle) au Proche-Orient, contre le racisme antijuif, contre le racisme antiarabe, pour la négociation, pour le droit de vivre et la sécurité de tous les peuples concernés, sans que soient remis en question et menacés ceux du peuple israélien. On enregistrera avec satisfaction notre participation à la Commission française de l'Unesco, si profondément sensible au péril raciste et attentive à ses remèdes.

Où'il me soit permis en terminant d'adresser un hommage ému à la mémoire de Léon Lyon-Caen, premier président honoraire de la Cour de Cassation, président, puis président d'honneur du M.R.A.P., dont le souvenir exemplaire éclaire nos travaux, et ma gratitude, mon affection personnelle à tous mes camarades qui n'ont cessé de me témoigner leur bienveillante amitié, les trois vice-présidents, le secrétaire général et tous les chers compagnons de notre combat fraternel.

Que ce message, au soir d'une vie, aille à eux comme un salut confiant à l'avenir.

# 25 années de luttes

On ne peut relater en quelques feuillets les luttes contre le racisme et pour la paix que le M.R.A.P. a menées de 1949 à 1974. De cette riche histoire, liée à celle de notre temps, nous avons retenu, dans un premier article, certaines pages qui témoignent à la fois de la continuité de l'action du M.R.A.P. et de son aptitude à faire face au racisme sous toutes ses formes, par les moyens les plus divers. D'autres éléments fondamentaux de la vie du Mouvement pendant ce quart de siècle seront évoqués dans nos prochains numéros : en particulier ceux qui se rapportent au Tiers-Monde et aux travailleurs immigrés, à la solidarité avec tous ceux qui souffrent du racisme et le combattent dans le monde.

## Nazis d'hier et d'aujourd'hui

« PLUS jamais ça !... Jamais dans le même camp que les bourreaux nazis !... » Le souvenir encore brûlant des crimes hitlériens a marqué la naissance et les premières campagnes du M.R.A.P., tandis que la guerre froide, divisant les alliés de 1945, se traduisait par l'arrêt de la dénazification en Allemagne de l'Ouest et l'entrée de celle-ci dans la coalition « atlantique ».

Vingt-cinq ans après, qu'en est-il ? La clémence envers les hommes qui menèrent la guerre d'Hitler, qui exterminèrent systématiquement 6 millions de juifs, ne s'est pas démentie. Le cas de Klaus Barbie, parmi des milliers d'autres, l'illustre : fuyant la France libérée le « boucher de Lyon », reprenait du service dans la C.I.A., parcourait le monde sans entraves, revenait même à Paris, qu'il trouva « bien changé », faisait des affaires en Bolivie ; et c'est seulement lorsque le procureur de Munich décida, en juin 1971, de classer définitivement son dossier, qu'éclata au grand jour le scandale de son impunité.

Malgré tout, en ce mois de mai de 1974, Barbie reste libre. Comme est libre, après la grâce présidentielle de novembre 1971, son complice Paul Touvier. Comme sont libres, en R.F.A. ou ailleurs, les milliers de responsables de la Wehrmacht et de la Gestapo qui ont sévi en France sous l'occupation. Le général Lammerding, l'assassin d'Oradour, est mort dans son lit, l'autre année, après être devenu un prospère chef d'en-

treprise à Düsseldorf. Une association des anciens de la Division Das Reich, qu'il commandait, s'est constituée récemment, sans que les autorités ouest-allemandes s'en émeuvent.

Si la Convention judiciaire signée le 2 février 1971 entre Paris et Bonn reste secrète, c'est sans doute parce qu'elle soulèverait bien des critiques de la part des organisations de résistants et de déportés. Pour bénigne qu'elle soit, la R.F.A. ne l'a cependant pas encore ratifiée.

Ainsi, pour un Eichmann châtié, combien de ses semblables échapperont à tout jamais à la justice ?

Le M.R.A.P., quant à lui, est toujours demeuré fidèle à la mémoire des victimes de la barbarie hitlérienne. En leur nom, il a dénoncé l'arrêt de la dénazification, et la réhabilitation des criminels, tels Hans Globke, rédacteur des lois raciales proclamées à Nuremberg, qui devint en 1953, le ministre et conseiller du Chancelier Adenauer. Le M.R.A.P. a dénoncé la reconstruction de l'armée allemande sous la direction des généraux de la Wehrmacht. Il a pris une part active à la lutte contre la C.E.D. (Communauté européenne de défense), qui fut finalement rejetée, en août 1954, par le Parlement français.

Ensuite, le M.R.A.P. a soutenu la longue et vigoureuse bataille des jeunes Français qui refusaient de servir sous les ordres du général Speidel, ancien chef d'état-major des forces d'occupation, promu commandant des armées terrestres du Pacte Atlantique en Europe.



Le 22 mai 1949, au Cirque d'Hiver, à Paris, naît le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme, et pour la Paix.

Et quand les nostalgiques du génocide se sont manifestés avec insolence à travers toute l'Europe occidentale, couvrant d'une vague de croix gammées les synagogues et les maisons habitées par des juifs, à la fin de 1959 ; quand le parti néo-nazi N.P.D. a pris, en 1966, une force inquiétante en Allemagne fédérale, le M.R.A.P. a organisé la mobilisation et la riposte de l'opinion publique. Dans les deux cas, des foules nombreuses se sont rassemblées à son appel, à Paris et en province : c'est un cortège de 10 000 personnes, banderole du M.R.A.P. en tête, qui, partie de l'ambassade de R.F.A., remonta les Champs-Élysées jusqu'à l'Étoile, le 5 décembre 1966.

« Hitler, connais pas ! » peuvent dire certains jeunes, en ce 25<sup>e</sup> anniversaire du M.R.A.P., qui est aussi le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Libération. Pourtant, ils veulent connaître et comprendre. Toutes les générations se passionnent, d'ailleurs, pour l'histoire de ces temps fascinants de terreur et de destruction. Hitler, le nazisme « se vendent » bien ; dans les journaux, livres, films, émissions, la « mode rétro » s'appesantit sur les années 30 et 40. Et à travers les erreurs, les interprétations fantaisistes ou tendan-

cieuses, les thèses qui ont fait autrefois tant de mal se fraient un nouveau chemin, tentent de pervertir les esprits. Le combat prend de nouvelles formes, face à cette contre-offensive subtile de la bar-

barie portant le masque du libre-examen, de l'objectivité ou de la compréhension psychologique ; ce combat, c'est celui des mêmes contre les mêmes qui continue.

## Guerres et racismes

LES revanchards ne vivent pas seulement outre-Rhin. Dès 1945, les hommes de la « kollaboration » s'employaient à édulcorer leurs propres méfaits et leurs responsabilités, se poussaient en avant jusque dans les allées du pouvoir. Selon un mensonge aujourd'hui fort répandu, ces criminels auraient été victimes d'une « épuration » féroce et aveugle. En fait, la plupart se portent encore bien.

« Ecrits de Paris », « Aspects de la France », « Rivarol », furent les premiers titres de honte, après la Libération, des vichystes impénitents. Il y avait, parmi leurs rédacteurs, un certain François Brigneau, qui fait aujourd'hui dans « Minute » et « Ordre... nouveau ». A

peine les cendres d'Auschwitz étaient-elles refroidies que réapparaissaient dans cette presse les thèmes de « l'invasion » et de la « domination » juives, des juifs « coupables » de nos malheurs, ressasés quatre années durant dans « Je suis partout » et « Le Pilon »... Le quotidien « L'Époque » était condamné pour ses excitations antisémites et xénophobes. Le livre de Maurice Bardèche — déjà ! —, « Nuremberg ou la Terre Promise », était interdit. Le M.R.A.P. menait une active campagne contre le film « Les Nouveaux Maîtres », qui fut chassé partout des écrans.

Le 27 décembre 1949, Xavier Vallat l'ex-Commissaire aux Questions Juives du gouvernement de Vichy, est libéré avant

## ANNIVERSAIRE

En raison de la campagne électorale, qui accaparait l'opinion publique, le Bureau national du M.R.A.P. a décidé que la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire du Mouvement n'aurait pas lieu à la date précise de sa création, le 22 mai. Elle donnera lieu, au cours de l'année, à plusieurs initiatives, dont la première est le présent numéro de « Droit et Liberté ».

L'essentiel, dans le prolongement de vingt-cinq ans de luttes, est de renforcer encore et toujours l'action du M.R.A.P., et en particulier d'accroître le nombre de ses adhérents, de ses militants, de ses comités, l'ampleur des soutiens qui lui sont indispensables.

Le 25<sup>e</sup> anniversaire, c'est l'affaire de chacun de nous.

d'avoir purgé sa peine ; jusqu'à sa mort, en janvier 1972, il exhalera dans « Aspects de la France », ses nostalgies haineuses. Le 17 juin 1951, Pétain est grâcié ; l'année dernière encore, ses partisans tentèrent, en enlevant son cercueil à l'île d'Yeu, d'obtenir sa réhabilitation. Le 19 mars 1952, Charles Maurras, autre condamné à mort, était grâcié : il reprenait aussitôt ses injures et ses anathèmes contre la République, contre les juifs.

Manifestations, affiches du M.R.A.P., appels de « Droit et Liberté » font face avec continuité, au cours de toutes ces années, à la continuité de l'antisémitisme. Ce mal est-il désormais en voie de disparation ? Il est vrai que l'Église, avant et surtout après le Concile Vatican II, les forces politiques les plus diverses, la prise de conscience, enfin, des horreurs nazies ont contribué à le faire reculer. Mais la cabale d'Orléans (toute une ville colportant le « bruit » que les commerçants juifs pratiqueraient la traite des femmes dans leurs arrière-boutiques) ne date que de mai 1969. Puis ce furent celles d'Amiens (mars 1970) et autres lieux. C'est à la suite d'un incident antisémite dont il venait d'être témoin que le Cardinal Marty écrivait, en avril

→  
1970 : « La France est en danger de racisme. » Quelques mois plus tard, des slogans antijuifs étaient lancés dans une manifestation de commerçants à Nancy ; en janvier 1972, c'était dans un rassemblement de bouilleurs de crus, dans la Manche. Un mois après, éclatait l'affaire des « poupées » de Dijon, au faciès caricatural, exposées dans un grand magasin avec la mention : « Juif : 23.50 F. »

En 1967 comme en 1973, le conflit du Proche-Orient est venu apporter des slogans nouveaux au vieil antisémitisme qui s'exprime encore sous des formes multiples, du préjugé quotidien au tract soigneusement élaboré, de l'« histoire juive » aux menaces de mort barbouillées dans les couloirs du métro...

Cependant, la guerre d'Algérie, avec son cortège d'excitations, de tortures et d'assassinats ; l'accroissement constant de l'immigration en France, avec son cortège de calomnies et d'injustices, se sont accompagnés d'un nouveau racisme, anti-Arabe, anti-étranger, qui, présentement, est le plus répandu, le plus cruel.

Les groupes spécialisés dans le racisme n'ont pas seulement changé de nom au gré des circonstances : « Jeune Nation », « Rassemblement National », U.D.C.A., « Occident », « Europe Action », « Fédération des Etudiants Nationalistes », « Ordre Nouveau », « Faire Front », etc. Ils ont aussi adapté leur propagande aux données des guerres coloniales, puis de la décolonisation et de l'immigration. L'objectif reste le même : tromper et diviser les victimes de frustrations individuelles ou collectives et leur fournir un « bouc émissaire » afin de décharger leurs colères ; détournement toujours tentant pour les véritables responsables des difficultés que connaissent les masses populaires.

Dès 1951, le M.R.A.P. s'élevait contre les rafles « au faciès » d'Algériens pratiquées à Paris. Le Pouvoir, qui entendait les empêcher d'exprimer leurs aspirations nationales, allait en venir bientôt à la guerre ouverte : le conflit algérien (1954-1962) succédait à celui d'Indochine (1946-1954). Tout au long de ces années douloureuses, le M.R.A.P. lutte pour une paix juste, contre la haine et la violence aveugle, contre le régime de terreur et de camps de concentration qui s'instaure, faisant de « l'Arabe » le gibier quotidien des forces policières. Quand, en octobre 1961, la répression devient tuerie, le M.R.A.P., malgré les interdictions et les pressions, organise un meeting, un rassemblement près de la Bastille, participe à plusieurs manifestations de rues



Treize ans séparent ces deux photos prises en 1961 et 1974, devant la plaque commémorant le sacrifice des Nord-Africains tombés dans les combats de la Libération : la lutte contre le racisme est toujours d'actualité.

contre le racisme. Le 8 février 1962, il est dans la grande manifestation où 9 antifascistes sont tués au métro Charonne, puis dans le cortège d'un million de personnes qui suivra leurs obsèques, trois jours plus tard. Les crimes de l'O.A.S., auxquels s'opposent les forces démocratiques, se continueront longtemps après les Accords d'Evian.

De ces temps sanglants, nous voyons aujourd'hui trop souvent les séquelles. Quand des Algériens ou des noirs sont brutalisés dans un commissariat, voire même tués, comme Mohamed Diab, à Versailles, en novembre 1972 ; quand des cafés où des foyers d'immigrés sont attaqués par des commandos de policiers, comme à Bagneux (avril 1972) et Noisy-le-Sec (mai 1972) ; quand, à Grasse, le 11 juin 1973, des policiers, aidés par des éléments de la population, font la chasse aux Nord-Africains dans les rues et les maisons, on se croirait revenu quelque dix ans en arrière.

Et puis, il y a les innombrables agressions dans le style de l'O.A.S. contre des Maghrébins, des Portugais, au hasard des rencontres faites par les tueurs. Des centaines de blessés, des dizaines de morts ont ainsi pu être décomptés à travers la France, de la nationalisation du pétrole algérien, en 1971, à la décision prise par les pays arabes, en 1973, de contrôler leurs ressources naturelles.

C'est pour protester contre cette vague de crimes racistes que le M.R.A.P. a organisé un rassemblement près de la Bastille, le 9 février 1974, sur les lieux mêmes où il l'avait fait le 11 novembre 1961.



## Merci, Jean Effel !

**C'EST un beau cadeau que le grand dessinateur Jean Effel a fait au M.R.A.P., pour son 25<sup>e</sup> anniversaire, lui offrant le dessin qui illustre la couverture du présent numéro de « Droit et Liberté ». Qu'il en soit chaleureusement remercié !**

**Ce même dessin est édité en carte, que chacun de nos amis recevra ; et nous espérons que, détachant le talon prévu à cet effet, ils adresseront eux aussi leur « cadeau » au M.R.A.P. pour lui marquer leur sympathie.**

## La Loi, enfin !

**C'EST** en 1950 que, pour la première fois, une délégation du M.R.A.P., conduite par Yves Farge, intervient dans un hôtel parisien où l'on refusait une chambre à un noir. En 1950, aussi, des poursuites sont déclenchées contre un journal raciste, à la suite d'une plainte de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs : « Aspect de la France » est condamné pour avoir écrit que « les Juifs sont responsables de la guerre » et « doit rendre des comptes ».

Depuis lors, bien des discriminations

sitions adressées quelques jours plus tôt à tous les parlementaires. Ces deux textes concernaient les provocations au racisme et les discriminations raciales. Une troisième proposition, sur la dissolution des groupes racistes fut ajoutée en 1966. L'ensemble devenait ainsi parfaitement conforme aux recommandations de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, votée par l'O.N.U. le 21 décembre 1965. Ces trois textes constituent, à quelques détails près, les trois volets de la loi aujourd'hui en vigueur.



A l'appel du M.R.A.P., des milliers de Parisiens manifestent, sur les Champs-Élysées le 5 décembre 1966, contre la renaissance du nazisme, en R.F.A.

et des provocations à la haine ont eu lieu impunément en France. Et, de plus en plus, s'est confirmée l'inefficacité quasi totale de la législation existante : le fameux décret-loi Marchandeu, de 1939. Aussi, dès les premières années après la fondation du M.R.A.P., des études furent-elles entreprises, sous l'impulsion de son président d'alors, M<sup>e</sup> André Blumel et de M<sup>e</sup> Georges Sarotte, sur les moyens de modifier ce texte. C'est à Léon Lyon-Caen, premier Président honoraire de la Cour de Cassation, devenu président du M.R.A.P., qu'il revint de diriger, en 1958, l'élaboration des propositions qui allaient devenir la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972.

Dans « Droit et Liberté » daté du 31 mars 1959, il présentait les deux propo-

Son adoption fut le résultat d'une bataille à laquelle le M.R.A.P. a consacré une grande partie de ses efforts pendant 13 années. Car chaque discrimination, chaque campagne raciste qu'il combattait fournissait l'occasion de souligner devant l'opinion publique la nécessité d'une nouvelle loi. Dans la plupart des cas, en effet, ses plaintes aboutissaient à des non-lieux. En 1959, à son initiative, ce sont 16 organisations qui engagent une procédure contre les écrits de « Jeune Nation » : l'affaire est bientôt classée. Puis le M.R.A.P. porte plainte — en vain — contre un candidat aux élections à Béthune, qui avait diffusé une profession de foi raciste (1961) ; contre « Minute » qui s'en prenait (déjà), à « la gangrène algérienne » (1964) :

contre un propriétaire de café, à Nancy, qui refusait de servir les travailleurs turcs (1970).

A Limoges, en 1962, sur plainte du M.R.A.P. et des Anciens Combattants juifs, le journal de Pierre Poujade, nommé par antonymie « Fraternité Française », était, il est vrai, condamné en première instance pour ses incitations à l'antisémitisme ; mais, en appel et en cassation, ce jugement se trouvait bientôt annulé. Quant aux responsables du café « Paris-Londres » qui ne servaient pas les consommateurs noirs, il fallut trois années de procédure (1963-1966) avant d'obtenir leur condamnation pour « refus de vente ». Le même texte (une ordonnance économique de 1945) allait être invoquée, en janvier 1972, à l'encontre du « Latin Musique ».

La bataille pour la loi, ce fut aussi la collecte de dizaines de milliers de signatures sur les pétitions du M.R.A.P. ; des centaines de délégations auprès des élus ; le dépôt de nos propositions par des députés de différentes tendances à chaque législature (1959, 1962, 1967, 1968) ; les multiples questions écrites aux gouvernements successifs qui refusaient leur inscription à l'ordre du jour ; d'innombrables articles, conférences de presse, colloques juridiques, assemblées d'information réalisés par le M.R.A.P. ou avec sa participation. Jusqu'au dernier moment, il fallut que des délégations du M.R.A.P. interviennent auprès du Garde des Sceaux, des députés, puis des sénateurs, pour éviter que le texte, une fois reconnue sa nécessité, ne soit vidé de sa substance par des amendements intempestifs.

La Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972, votée à l'unanimité par le Parlement français, n'a vu le jour que grâce à l'action opiniâtre du M.R.A.P. Il reste à veiller à son application. Son premier effet, à l'automne 1972, fut d'imposer la cessation des mentions discriminatoires inscrites sur certaines fiches de l'Agence Nationale pour l'Emploi. Quelques condamnations ont été prononcées depuis. Mais le procès intenté à l'organe d'« Ordre Nouveau » les lenteurs de plusieurs autres procédures montrent bien que si la loi est un instrument indispensable pour faire reculer le racisme, elle ne saurait dispenser des autres formules de combat.

(A suivre.)

Louis MOUSCRON.

## On n'a pas pu trier

En lisant mon journal, je tombe sur un article où il est indiqué qu'à Rouen, « les marchands ambulants, dont les étals variés donnaient un cachet original à la rue du Gros-Horloge, et lui conféraient cette ambiance qui faisait un des charmes de cette voie piétonne, sont priés de déguerpir ».

Il convient de souligner, pour ceux qui l'ignoreraient, que les marchands ambulants en question, contre lesquels la municipalité vient de prendre cette décision, sont, pour la plupart, africains.

Il y en a d'autres aussi, bien sûr, et le journal précise : « Il aurait fallu trier, retenir les uns, éliminer les autres. Mais la législation l'interdit. C'est tout ou rien. Alors, il a été décidé que ce serait rien. Enfin, rien... pas tout à fait. Car les commerçants riverains, eux, vont pouvoir sortir les étals dans la rue. »

Le tri dont on parle, et que l'on a pu faire, signifie que l'on a dû tenir compte de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972 dont on ne vous remerciera jamais assez. Le Le Conseil municipal n'a pas pu préciser son intention d'écarter les seuls Africains et il n'a pas pu se livrer à cette discrimination.

Mme CORDIER,  
76000 Rouen.

## Vous cherchez...

Les motifs à se réjouir ne sont pas d'époque, aussi n'en est-il que plus précieux, ce moindre rayon de soleil qui nous permet d'apercevoir que la paix est encore possible pour les hommes.

Je viens de lire l'appel que vous avez patronné pour que cesse la haine au Moyen-Orient, cette haine si méticuleusement attisée depuis plus de cinquante ans et dont les sémites, Arabes et Juifs, sont les victimes, promues, chaque jour un peu plus, au rôle de cobayes, mis à l'épreuve des armements les plus modernes, retrouvant ainsi le triste sort des Espagnols, de 1936 à 1939.

J'ai passé toute ma jeunesse d'homme parmi ceux qu'on appelle, parfois abusivement, « les Arabes » et il est évident que mon cœur sympathise avec ces hommes qui ont payé de leurs terres et de leur tranquillité les crimes inexpiables commis en Europe contre les juifs...

Quoi qu'il en soit, je ne puis que souhaiter la paix jusqu'à la réconciliation. Mais beaucoup de mes amis pourront sans doute me dire, preuves à l'appui, que je rêve éveillé. Alors, que faire ?

Je constate que vous « cherchez », et c'est pourquoi je soutiens votre action en faveur du retour à la paix, dans le respect absolu des droits légitimes de tous ceux qui en ont été frustrés, afin de promouvoir l'idée d'une véritable réconciliation

# DANS NOTRE



# COURRIER

qui garantisse, avec l'appui de la communauté internationale, les aspirations à la paix et au bonheur de tous les peuples du Proche-Orient, si cruellement éprouvés.

M.M.,  
Djibouti.

## Disques interdits

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article consacré, dans le dernier numéro de « Droits et Liberté », à la renaissance de la littérature pro-nazie.

Pour confirmer le point de vue de l'auteur, j'ajouterais que j'ai cherché en vain à La Seyne les Editions François Beauval, qui sont en réalité éditées en Espagne par une équipe de « collaborateurs ».

Un rectificatif : le Réseau du Souvenir a gagné l'an dernier le procès qui avait été intenté à Le Pen et obtenu la destruction de la totalité des disques de chants nazis et par suite l'interdiction de ces disques à la vente. Le jugement a été inséré dans de nombreux journaux, les frais étant à la charge de Le Pen. Si l'on trouve encore de ces disques chez les disquaires, il peut s'agir de l'ignorance du commerçant et il convient de l'éclairer.

Olga WORMSER-MIGOT,  
Paris.

## Harkis et juifs d'Algérie

En osant faire un parallèle entre « les collabos » et les harkis, la lettre de J.-P. Saïd, dans votre dernier numéro, oublie que certains de ces « collabos » se sont battus contre les nazis pour libérer la France, battus pour que des gens comme lui puissent les insulter.

A quoi reconnaît-on un « Français algérien » (ex-harki) d'un Algérien algérien (travailleur

immigré) ? Au teint plus clair, aux cheveux moins frisés ?

Ne trouvez-vous pas odieuses les prises de positions de votre lecteur ? Les partagez-vous ?

Je voudrais également, et bien que n'étant pas habilité à parler au nom de la communauté juive d'Algérie, donner quelques informations qui semblent lui manquer.

Sait-il que les juifs d'Algérie étaient les boucs émissaires des colons et que le régime de Vichy avait supprimé le « Décret Crémieux » auquel, quel qu'il puisse penser, les juifs tenaient par-dessus tout.

Sait-il que des troubles « anti-juifs » ont éclaté en Algérie, notamment entre 1891 et 1934, année du pogrom de Constantine (5 août 1934).

A-t-il entendu parler de Max Régis, d'Edouard Drumont et autres anti-juifs ?

Nous l'invitions à étudier à fonds cette période, ce qui lui permettra de nuancer ses propos.

Ahmed KABERSELI,  
72600 Dieppe.

N.D.L.R. — Rappelons que les lettres reproduites dans cette rubrique le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs, et que notre rédaction, ni le M.R.A.P., ne sauraient en partager nécessairement la teneur. La publication du « courrier » a précisément pour objet de susciter un débat entre nos lecteurs, tout en nous réservant la possibilité, s'il y a lieu, de préciser notre propre point de vue.

Dans ce cas concret, nous considérons en effet que l'assimilation des harkis aux collaborateurs des nazis ne répond pas aux réalités. Il faut évaluer équitablement les responsabilités dans la guerre coloniale, et tenir compte du fait que des hommes « bien de chez nous », parmi les plus coupables, ont échappé à toute sanction, quand ils n'ont pas été promus à de hautes fonctions officielles.

Quoi qu'il en soit nous ne faisons aucune distinction entre les victimes du racisme, quelles que soient leur origine ou leur nationalité.

Quant au « Décret Crémieux », les observations de notre premier correspondant relevaient de l'analyse historique et elles n'infirmaient nullement celles du second.

## Je suis faible...

Cher M.R.A.P., je voudrais vous dire que c'est une très belle idée que d'avoir fondé ce mouvement. Je voudrais savoir ce que vous faites pour lutter contre le racisme et si votre Mouvement n'existe pas ailleurs qu'à Paris. Je ne prétends pas ne pas être du tout raciste, mais je suis faible et voudrais lutter contre les sentiments instinctifs qui me viennent à l'esprit quelquefois.

A propos de l'antisémitisme, je pense que les Israélites eux-mêmes ne nous facilitent

pas toujours la tâche : ils sont un peu sectaires.

Pour la cotisation, je ne peux pas. Je n'ai pas un sou vaillant. Avec mon admiration.

Marie-Astrid G. (15 ans),  
69006 Lyon.

N.D.L.R. — C'est vrai qu'il est difficile de surmonter les préjugés dont nous sommes plus ou moins porteurs, qui plongent leurs racines dans le climat social et culturel où nous vivons. Le premier effort à faire pour ne pas être raciste, c'est d'éviter les généralisations, par exemple s'abstenir d'englober tous « les Israélites » dans un jugement d'ensemble (péjoratif ou favorable). S'il se trouve des gens sectaires parmi les juifs (comme dans tout autre groupe humain), peut-être faut-il, pour expliquer et comprendre ces attitudes individuelles, tenir compte de la pression que le racisme exerce sur toutes les minorités qui en sont victimes, ce qui entraîne quelquefois des réactions possessionnelles. C'est tous ensemble qu'il faut combattre le racisme, en créant tout d'abord la confiance et l'amitié.

## Les Autres

Albert Memmi, dans son « portrait d'un juif », pose le problème de la personnalité du juif. Comme j'ignore si je suis juive, je poserais plutôt le problème de la biologie, ou d'une structure particulière du cerveau, qui ferait de certains cerveaux, juifs ou autres, des émetteurs radio-télévision, transmettant aux interlocuteurs les pensées, les regards, ce qui expliquerait les accusations portées sur les gens qui ne sont jamais jugés sur leurs actes, et sur qui les autres (récepteurs) projettent, se débarrassent de leurs pensées, qui les angoissent. Je pense que cette explication pourrait justifier l'anxiété diffuse dans laquelle on vit tant qu'on ne peut expliquer ce phénomène, et l'anxiété à dominer quand « on sait », et ce désir de survivre, ou simplement de vivre, ce qui est déjà assez compliqué.

... Le juif n'est pas seulement le produit du regard des autres. Personnellement, je dirais plutôt qu'il est le produit de son propre regard, de sa pensée, qui ne sont que regards et pensées, mais qui, pour les autres, deviennent : vol, désirs malsains, etc.

Florence ARBEY-LE MORLIER,  
69620 Le Bois-d'Oingt.

## C'est ainsi...

Ayant gagné un abonnement d'un an à « Droit et Liberté » (billet ci-joint), je continuerai à payer mon abonnement. Je vous demande de disposer de mon lot pour faire connaître votre journal en l'envoyant à des particuliers de votre choix (c'est ainsi que j'ai connu votre Mouvement).

Mme BENITHA,  
13005 Marseille.

## dans ce numéro

### LE PRESIDENT ET LE RACISME

Le M.R.A.P. s'était adressé aux candidats à l'élection présidentielle. Nous publions les réponses reçues de MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand (pages 10 et 11).

### MARCHANDS DE SOMMEIL LEGAUX ?

Depuis de nombreux mois, des travailleurs immigrés logés dans des foyers-hôtels luttent contre l'augmentation des loyers, malgré des pressions de toutes sortes. Pourquoi ? Comment ? (pages 12 à 14).

### NEGRIERS DU XX<sup>e</sup> SIECLE

Des faits récents, tant à la frontière espagnole qu'à Fos, illustrent l'odieux trafic d'hommes, qui continue de se développer dans notre pays (page 15).

### PRINTEMPS AU PORTUGAL

Les événements d'avril ont retenti comme un coup de tonnerre. Un militant syndicaliste de l'émigration portugaise, et notre ami Alexandre Santos-Castanheira, membre du Bureau national du M.R.A.P., témoignent (pages 18 et 19).

### LES BOURREAUX

Corps d'élite, les S.S. ? Idéalistes, les militaires ? Le dernier volume paru de l'« Histoire de la Résistance » d'Alain Guérin rétablit la vérité (pages 24 et 25).

### OU EST LE SCANDALE DE « PORTIER DE NUIT » ?

Une psychologie, Hélène Tenenbaum, analyse le malaise ressenti par les spectateurs (page 26).

## droit & liberté

MENSUEL

120, rue Saint-Denis, Paris (2<sup>e</sup>)  
Tél. 231.09.57 — C.C.P. Paris 6070-98

ABONNEMENTS

● Un an : 30 F  
● Abonnement de soutien : 60 F  
Antilles, Réunion, Maghreb, Afrique francophone, Laos, Cambodge, Nouvelle Calédonie : 30 F.  
Autres pays : 40 F.  
Changement d'adresse : 1 F.

PUBLICITE

René BRIAND  
au siège du journal  
Directeur de la publication :  
Albert LEVY  
Imprimerie La Haye

## éditorial

# La lutte continue

« **P** ARMI les problèmes qui solliciteront demain l'attention du Président de la République, le combat contre le racisme est l'un de ceux qui concernent le plus l'intérêt et l'honneur de la France... » Ainsi débutait le document adressé par le M.R.A.P. aux candidats, dès l'ouverture de la campagne présidentielle.

A l'issue de ce débat prolongé sur les grandes orientations nationales, l'heure est venue, dans ce domaine comme dans tous les autres, de passer aux actes. La volonté profonde de changement (s), qui s'est exprimée dans la montée spectaculaire de la gauche et dont le nouveau Président n'a pas manqué de tenir compte, crée, en elle-même une situation nouvelle, qui déterminera l'avenir. Qu'en sera-t-il sur le terrain qui nous intéresse ici ? Après les réponses adressées au M.R.A.P. par MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand — que nous publions ci-après —, quelles mesures seront prises pour faire face au racisme, pour transformer la condition des immigrés, pour donner de la France, dans le monde, une image plus conforme aux traditions de progrès et de paix qu'elle se devrait de maintenir et d'illustrer résolument ?

**E** NTRE les deux tours, le Conseil National du M.R.A.P., constatant que « le candidat déclaré de l'extrême-droite raciste n'a recueilli qu'une proportion infime des suffrages (0,74 %) », soulignait cependant : « Des journaux connus pour leur orientation fascisante, pour leurs excitations xénophobes et antisémites, tels que « Minute », « Rivarol » ou « Aspects de la France », apportent bruyamment leur soutien à l'un des deux candidats. Autour de lui se regroupent des éléments racistes parmi les plus violents, des nostalgiques de Vichy, des responsables et des mercenaires de l'O.A.S. Des commandos d'« Ordre Nouveau » participent à son service d'ordre ». Et notre Mouvement disait son inquiétude devant « cette alliance choquante et de mauvais aloi, dont nul homme d'honneur ne saurait tirer fierté ni profit »...

Qu'en sera-t-il dans la prochaine période de l'action, si urgente, contre les agressions, les provocations racistes de toutes sortes qui se sont multipliées depuis un an ? Que fera-t-on pour mieux informer l'opinion sur les données objectives de l'immigration, notamment par le canal de l'O.R.T.F., pour l'accueil, le logement, la sécurité, l'égalité de ces millions de travailleurs et de leurs familles, pour l'éducation décente de leurs enfants ?

Des changements très réels surviennent autour de nous. Deux cessez-le-feu sont annoncés : au Proche-Orient et en Guinée-Bissau. En quoi l'orientation des précédents gouvernements français, qui apportaient leur soutien actif aux guerres coloniales portugaises en Afrique, sera-t-elle modifiée ? La collaboration militaire, économique, politique avec le régime raciste de l'Afrique du Sud, en violation des décisions de l'O.N.U., sera-t-elle ré-examinée, à la faveur des bouleversements actuels ? Le Tiers-Monde sera-t-il considéré autrement que comme une source de profits majeurs pour les sociétés multinationales ?

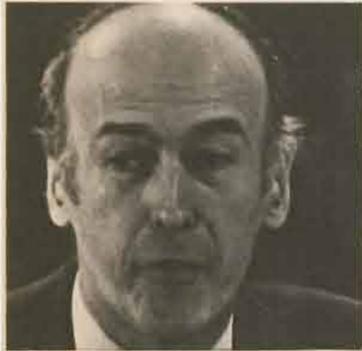
Le M.R.A.P. a fait connaître au Président Poher son approbation des dispositions prises en vue du contrôle des opérations de vote dans les départements et territoires d'outre-mer. Elles ont permis un déroulement plus normal du scrutin. De ce fait, plus ou moins nettement selon les cas, les populations concernées ont mis en cause la politique menée jusqu'à présent à l'égard de ces anciennes colonies, encore marquée par des relations séculaires de domination. Quelles conclusions tirera-t-on, en haut lieu, de ces résultats ?

**A** PRES le vote serré du 19 mai, loin de nous l'idée d'une division de la France en deux parties à peu près égales. Pour nous, aujourd'hui comme hier, la véritable ligne de démarcation situe d'un côté ceux qui suscitent sciemment le racisme et ceux qui en profitent ; de l'autre, la masse immense des Français, par delà les options politiques diverses, y compris ceux que la propagande raciste parvient occasionnellement à duper.

Notre action intéresse non seulement les victimes directes du racisme, mais l'ensemble des gens de cœur et de raison attachés aux principes démocratiques, conscients des mutations de notre temps. C'est avec eux, avec eux tous, que le M.R.A.P. poursuit la lutte pour les droits et la dignité de tous les hommes et de tous les peuples.

Albert LEVY

# Les réponses des candidats



Elie Kagan

Le M.R.A.P. avait adressé aux candidats à l'élection présidentielle une lettre et un document exposant les problèmes qui le préoccupent et les suggestions qu'il formule pour combattre efficacement le racisme. Le texte intégral du document a paru dans notre numéro d'avril. Voici les réponses reçues de MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand. Le tableau qui suit permet de comparer ces réponses avec les questions posées.

*J. Giscard d'Estaing*

*F. Mitterrand*



Elie Kagan

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu en une récente correspondance me faire part des préoccupations du Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme que vous présidez.

J'ai pris connaissance avec une particulière attention tant de votre lettre que des suggestions figurant dans le document qui lui était annexé et puis vous assurer que d'une façon générale ces positions rejoignent les miennes.

Vous abordez tout d'abord le grave problème des travailleurs immigrés, en faveur desquels un sérieux effort doit être entrepris en vue de les mieux insérer dans la vie de notre Pays. Cet effort devrait tendre à la fois à améliorer les conditions matérielles de leur accueil, logement, information, mais également à leur donner une formation de qualité. Une telle mesure, utile directement pour le développement de notre économie, constituerait en outre un appoint important pour les pays dont sont originaires ces travailleurs. Mais au-delà de ces dispositions, voire de la mise en œuvre des textes répressifs les plus récents — et vous le soulignez à juste titre — c'est une meilleure information de l'opinion sur le rôle joué par ces travailleurs, leur culture, et leur civilisation qui devrait permettre d'enrayer certains mouvements dont la manifestation est si contraire à la mission civilisatrice de la France.

Il y a là tout un domaine où doit s'exprimer déjà une solidarité à l'égard des autres peuples, et notamment du Tiers Monde. Les initiatives très audacieuses prises dans le passé doivent être accentuées et développées, mais pour prendre toute leur signification, il faut qu'elles correspondent à un large consensus populaire dont il convient de favoriser l'écllosion.

Parmi les nombreux sujets évoqués dans votre lettre, il me paraît utile de préciser ma position sur l'un des problèmes les plus graves de notre temps, celui de l'instauration d'une paix juste et durable au Proche-Orient. Selon mon sentiment, seuls les peuples de cette région peuvent et doivent établir une véritable paix entre eux, qui ne peut reposer que sur le principe fondamental du droit à l'existence de toutes les populations du Proche-Orient. Certes une entente, au moins tacite, entre les grandes Puissances, est nécessaire, mais la paix dépend avant tout d'une entente entre les peuples vivant dans cette région. Si l'on examine également la portée de cet accord, force est d'admettre, après une analyse pragmatique et raisonnable du problème, que des concessions réciproques s'imposent; ainsi Israël ne devrait plus être soumis aux vulnérabilités géographiques antérieures, mais devrait accepter de légitimes revendications de ses adversaires.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur le Président,

La lettre que vous m'avez adressée au nom du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix a retenu toute mon attention. Les problèmes qu'elle évoque sont de ceux auxquels j'ai toujours attaché une grande importance.

Les travailleurs immigrés et ceux qui proviennent des départements et des territoires d'outre-mer figurent au premier rang des « exclus » qui ont largement contribué à l'expansion économique dont se sont tant vantés les gouvernements successifs sans pour autant leur assurer des conditions d'accueil, de travail, de séjour dignes des traditions françaises auxquelles nous sommes le plus fermement attachés. Certes dans certains domaines limités — loi antiraciste, droits syndicaux — le Parlement a récemment apporté quelques améliorations à la situation des étrangers. Il faudra aller plus loin, en abrogeant les circulaires qui menacent le droit au travail et le droit de séjour des immigrés, en aménageant le statut des associations étrangères, en proscrivant toute expulsion sinon par le biais d'une procédure juridictionnelle. Je pense en particulier aux nombreux crimes de caractère raciste qui demeurent impunis.

Dans le même sens, l'O.R.T.F. devrait, d'une part informer les Français des problèmes des étrangers et des avantages que nous retirons de leur présence sur notre sol, d'autre part faire place à leurs expressions culturelles dans ses programmes. Une politique de même inspiration devra être menée dans le domaine scolaire, en faveur des enfants des travailleurs immigrés qui ont été particulièrement négligés au cours des dernières années.

En ce qui concerne d'autres problèmes évoqués dans votre lettre, je vous confirme mon hostilité à l'impunité dont jouissent certains grands criminels de guerre nazis qui ont bénéficié de protections inadmissibles aussi bien en France qu'à l'étranger. De même, la politique de la France en matière d'exportations d'armements, notamment vers les pays qui pratiquent une politique raciste, devra s'inspirer des critères moraux sans lesquels il n'y a pas de politique digne de notre pays.

Enfin, le problème du Proche-Orient est de ceux pour lesquels je souhaite que la France soit plus présente. A la condition, naturellement, qu'elle adopte une politique totalement impartiale, il lui appartiendra d'œuvrer en vue de l'établissement d'une paix durable et juste, respectant la résolution n° 242 des Nations Unies, et assurant l'existence et la sécurité d'Israël dans le respect des droits du peuple palestinien.

J'espère que ces quelques lignes, complétées par l'ensemble de mes déclarations publiques, vous auront éclairé sur ma position face aux problèmes qui vous préoccupent, et je vous adresse, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

## M.R.A.P.

### ● L'ACCUEIL DES IMMIGRÉS

Le M.R.A.P. est confronté quotidiennement avec les difficultés et discriminations que rencontrent les travailleurs immigrés et leurs familles (...). Le problème du logement est sans doute un des plus aigus parmi tous ceux (qu'ils) rencontrent. Des mesures urgentes s'imposent (...). Le M.R.A.P. demande l'abrogation des circulaires du 24 janvier 1972, du ministre de l'Intérieur, et du 23 février 1972, du ministre des Affaires sociales (...). (Il) souhaiterait, d'autre part, que des mesures soient prises pour garantir les étrangers contre toute expulsion arbitraire.

### ● DISCRIMINATIONS ET INSECURITE

Certaines discriminations visant les travailleurs immigrés (...) ont été supprimées ces derniers temps, à la suite des campagnes menées par les syndicats et diverses organisations, dont le M.R.A.P. La suppression d'un certain nombre d'autres a été annoncée (...). Il existe d'autres discriminations encore, qui créent aux dépens des immigrés des disparités regrettables (...).

### ● INFORMATION

Quatre millions d'immigrés sont présents en France. D'une façon générale, ce problème national ne nous semble pas donner lieu à l'effort d'explication qu'il devrait justifier vis-à-vis de l'opinion française, notamment par le canal de l'O.R.T.F. (...) D'autre part, il apparaît anormal, alors que, par exemple, la culture anglo-saxonne (à travers le jazz, les chansons, les films) tient tant de place sur les ondes et sur les écrans de télévision, que les cultures des populations étrangères vivant en France en soient pratiquement bannies.

### ● LES ENFANTS DE MIGRANTS

Pour aider les enfants (des migrants), handicapés sur le plan linguistique et social, trop souvent voués, de ce fait, à une scolarité médiocre et écourtée, les dispositions prises à ce jour sont loin de répondre aux besoins (...).

### ● LES CRIMES RACISTES

Le M.R.A.P. est vivement préoccupé (...) par le grand nombre d'agressions commises, depuis le milieu de 1973, contre les travailleurs immigrés en France, en particulier les Algériens (...).

### ● NAZISME

Le scandale de l'impunité des criminels de guerre, coupables d'innombrables forfaits, continue de susciter les protestations de nombreux Français, ceux notamment qui ont subi les persécutions des nazis et de leurs collaborateurs (...).

### ● APARTHEID

Alors que la majorité des Nations Unies a condamné à maintes reprises les dirigeants de l'Afrique du Sud, les représentants de la France s'abstiennent généralement dans les votes, affirmant qu'opposés au racisme, ils se refusent néanmoins à toute ingérence dans les affaires de ce pays. Or, n'est-ce pas une intervention en faveur du régime raciste que le soutien militaire et moral qui lui est apporté ?

### ● PROCHE-ORIENT

Le M.R.A.P. milite depuis sa fondation (il y a vingt-cinq ans), pour l'entente entre les peuples du Proche-Orient. Il se prononce pour une paix juste et durable, fondée sur l'application des résolutions de l'O.N.U., garantissant à la fois le droit à l'existence d'Israël, l'intégrité et la sécurité de tous les Etats de la région, et les droits nationaux du peuple palestinien. Par ailleurs, le M.R.A.P. soutient les efforts de tous les pays du « Tiers-Monde », y compris les pays arabes, pour s'assurer le contrôle légitime de leurs ressources naturelles, condition indispensable de leur développement économique.

## M. Valéry Giscard d'Estaing

Vous abordez tout d'abord le grave problème des travailleurs immigrés, en faveur desquels un sérieux effort doit être entrepris en vue de les mieux insérer dans la vie de notre pays. Cet effort devrait tendre à la fois à améliorer les conditions matérielles de leur accueil, logement, information, mais également à leur donner une formation de qualité. Une telle mesure, utile directement pour le développement de notre économie, constituerait en outre un appoint important pour les pays dont sont originaires ces travailleurs. Mais au-delà de ces dispositions, voire de la mise en œuvre des textes répressifs les plus récents — et vous le soulignez à juste titre — c'est une meilleure information de l'opinion sur le rôle joué par ces travailleurs, leur culture, et leur civilisation, qui devrait permettre d'enrayer certains mouvements dont la manifestation est si contraire à la mission civilisatrice de la France.

Il y a là tout un domaine où doit s'exprimer déjà une solidarité à l'égard des autres peuples, et notamment du Tiers-Monde. Les initiatives très audacieuses prises dans le passé doivent être accentuées et développées, mais pour prendre toute leur signification, il faut qu'elles correspondent à un large consensus populaire dont il convient de favoriser l'écllosion.

## M. François Mitterrand

Les travailleurs immigrés et ceux qui proviennent des départements et des territoires d'outre-mer figurent au premier rang des « exclus » qui ont largement contribué à l'expansion économique dont se sont tant vantés les gouvernements successifs sans pour autant leur assurer des conditions d'accueil, de travail, de séjour dignes des traditions françaises auxquelles nous sommes le plus fermement attachés. Certes dans certains domaines limités — loi antiraciste, droits syndicaux — le Parlement a récemment apporté quelques améliorations à la situation des étrangers. Il faudra aller plus loin, en abrogeant les circulaires qui menacent le droit au travail et le droit de séjour des immigrés, en aménageant le statut des associations étrangères, en proscrivant toute expulsion sinon par le biais d'une procédure juridictionnelle. L'O.R.T.F. devrait d'une part informer les Français des problèmes des étrangers et des avantages que nous retirons de leur présence sur notre sol, d'autre part faire place à leurs expressions culturelles dans ses programmes. Une politique de même inspiration devra être menée dans le domaine scolaire, en faveur des enfants des travailleurs immigrés qui ont été particulièrement négligés au cours des quinze dernières années.

(...) Surtout en appliquant les lois déjà existantes, je pense en particulier aux nombreux crimes de caractère raciste qui demeurent impunis. Je vous confirme mon hostilité à l'impunité dont jouissent certains grands criminels de guerre nazis qui ont bénéficié de protections inadmissibles aussi bien en France qu'à l'étranger. De même, la politique de la France en matière d'exportations d'armements, notamment vers les pays qui pratiquent une politique raciste, devra s'inspirer des critères moraux sans lesquels il n'y a pas de politique digne de notre pays.

La politique de la France en matière d'exportations d'armements, notamment vers les pays qui pratiquent une politique raciste, devra s'inspirer des critères moraux sans lesquels il n'y a pas de politique digne de notre pays.

Le problème du Proche-Orient est de ceux pour lesquels je souhaite que la France soit plus présente. A la condition, naturellement, qu'elle adopte une politique totalement impartiale, il lui appartiendra d'œuvrer en vue de l'établissement d'une paix durable et juste, respectant la résolution n° 242 des Nations Unies, et assurant l'existence et la sécurité d'Israël dans le respect des droits du peuple palestinien.

# L'usine-dortoir de la rue Pinel

**A**U 43, rue Pinel à Saint-Denis une grande bâtisse, grise et triste. Tristesse qu'accroît la nuit qui tombe.

Ancienne usine désaffectée et « retapée », c'est maintenant un foyer-hôtel pour travailleurs africains, la plupart originaires de l'Afrique francophone. L'A.S.S.O.T.R.A.F. en est la société gestionnaire.

Mamadou Bathully, délégué des locataires, un grand gaillard au sourire éclatant, nous accueille dès le seuil. Il sera notre cicerone dans la visite de ce foyer dit « légal », où s'entassent, le mot est faible, 700 travailleurs, dans des conditions d'hygiène et de sécurité qui sont à la limite du tolérable.

Nos premiers pas nous conduisent à la cuisine et au réfectoire.

Comme il est près de 20 heures, nombreux sont les Africains présents pour le repas du soir. La présence de Mamadou les rassure d'emblée, sur l'objet de notre visite, et les clin d'œil et sourires amicaux nous accompagnent alors.

Immense, cet atelier désaffecté qui sert aux repas et à leur préparation, ne peut être maintenu dans un état satisfaisant, malgré la bonne volonté et les efforts des travailleurs, et des épouses de quelques-uns d'entre eux, logés à l'extérieur, et qui viennent donner un coup de main... pour faire la cuisine sur cinq réchauds (pour 700 personnes!).

« Il y a encore quelques semaines, il n'y avait qu'une personne pour assurer l'entretien de tout le foyer », nous précise Mamadou.

Nous apprendrons ainsi avec stupéfaction que, depuis dix ans que le foyer est ouvert, les couvertures n'ont pas été nettoyées par la direction.

Nous sortons, traversons la cour et gagnons les étages d'habitation.

Dans cette bâtisse immense, aux couloirs sombres et aux murs lépreux, aux détours desquels, sur des tapis de fortune, nous croiserons de jeunes Africains en prière (faute de salles pour les activités religieuses, culturelles ou la détente). 29 chambres de 16 à 20 m<sup>2</sup>, en

autres, ont été « aménagées ». Elles « accueillent » chacune... 16 locataires qui disposent d'un placard individuel de 35 cm de large sur 40 cm de profondeur pour y ranger vêtements et provisions alimentaires.

L'aération y est pratiquement nulle.

C'est dans l'une d'elles que nous serons reçus avec beaucoup de sympathie et de dignité.

Là, nous mesurerons dans une conversation à bâtons rompus, trop brève, l'amertume et parfois la détresse de beaucoup de ces travailleurs, venus sur la base de promesses fallacieuses. Et encore ne sont-ils pas, comme devait nous préciser ironiquement Mamadou, parmi les plus malheureux!

Dans cette chambre, nous avons été impressionnés par l'ordre et la propreté : véritable prouesse dans de telles conditions...

D'autant que ces 700 travailleurs ne disposent d'aucune laverie, ni séchoir pour leur linge, et sont obligés de se répartir dans 18 douches, et quelles douches!

Quant à la sécurité, sa précarité fait que le drame d'Aubervilliers (1) est régulièrement évoqué dans les conversations.

Aussi, est-il facile de comprendre la colère de ces travailleurs, lorsqu'il y a trois mois, la direction a voulu augmenter les loyers.

« Savez-vous combien nous payons chacun? 8 000 AF par mois! Faites le compte: une rentrée mensuelle de 128 000 AF par chambre, au total plus de quatre millions par mois pour l'ensemble du bâtiment!

« Alors, où va l'argent? C'est pour cela que, depuis trois mois, nous refusons de payer, non le loyer, mais l'augmentation, que nous estimons non seulement injustifiée mais scandaleuse. » Et Mamadou de nous dire sa confiance dans cette action qui n'est pas isolée.

En effet, des initiatives semblables se développent dans de nombreux foyers et reçoivent non seulement l'appui de l'immense majorité des locataires, mais



aussi des organisations démocratiques, des élus, de la population.

C'est le cas à Etampes, au Bourget, dans des foyers, où une chambre sans commodités rapporte, pour 4 locataires, 61 600 AF — ou encore à Bagnolet.

## « Marchands de sommeil » officiels ?

Ces foyers, dits « légaux », sont, avec les cités dites « de transit », le dispositif de base de la politique d'accueil élaborée par les pouvoirs publics.

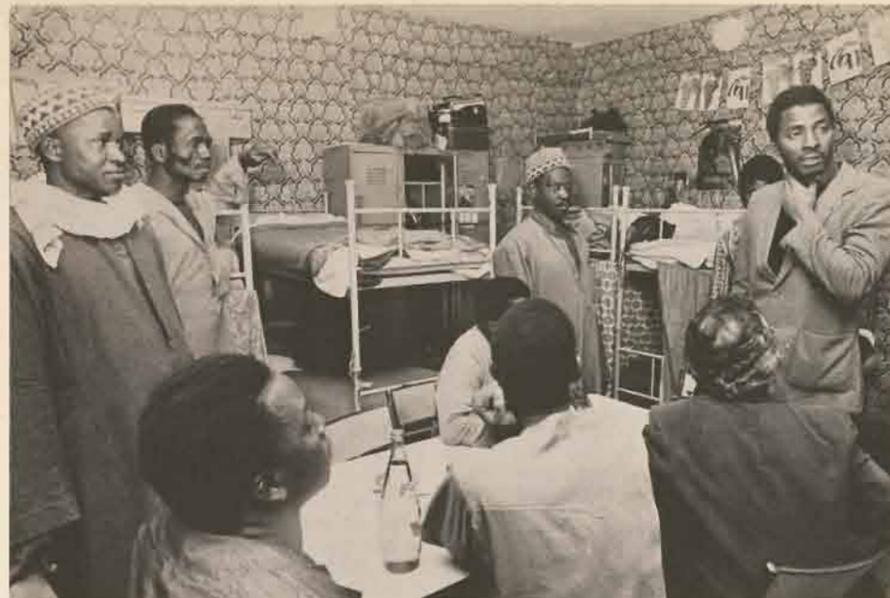
Si certains, en très petit nombre, sont des constructions neuves, l'immense majorité sont du type de celui de la rue Pinel à Saint-Denis!

Or, de toute manière, ils ont été ou édifiés, ou aménagés par l'intermédiaire du F.A.S. (Fonds d'Action Sociale), alimenté par les sommes prélevées sur les prestations familiales des travailleurs étrangers.

C'est ainsi que l'allocation familiale pour deux enfants, qui est de 108 F pour un travailleur français, n'est plus que de 63,60 F pour un travailleur algérien, et tombe à 50 F pour un travailleur sénégalais...

Quant à la gestion des foyers, elle est assurée uniquement par des organismes français où sont représentés les pouvoirs publics derrière lesquels se profile, dans la plupart des cas, l'ombre du patronat, ou des services de l'ex-sécrétariat d'Etat aux Affaires africaines et malgaches.

Cela explique ce que Sally N'Dongo dénonçait récemment, et que George Pau évoquait dans « Droit et Liberté » (2) à savoir l'absence de tout droit pour les locataires, qui se traduit entre autres par la délivrance d'un reçu dit « d'hébergement » et non d'une quittance de loyer en bonne et due forme. C'est la porte ouverte à l'arbitraire, que ne se font pas faute de franchir certains directeurs de foyers, sur les injonctions des directions générales des organismes propriétaires.



Photos Marcel Lorre.



● Ci-dessus, fac-similé du reçu « d'hébergement » que reçoivent les locataires du foyer A.D.E.F. d'Etampes.

● Dernière minute : Les travailleurs de ce foyer, ainsi que ceux du foyer S.O.N.A. C.O.T.R.A., 115, avenue des Grésillons à Gennevilliers, viennent d'être l'objet de brimades policières inadmissibles.

Quand l'un d'entre eux ne s'y plie pas, il est en butte alors aux provocations, aux menaces, comme celui de Vaujours, en Seine-Saint-Denis, qui s'est refusé à jouer le rôle de garde-chiourme!

## L'action et la solidarité paient

Malgré les pressions de toutes sortes la volonté d'action des travailleurs locataires de ces foyers s'est traduite par des résultats qui ouvrent de premières brèches dans le mur de l'exploitation et de la discrimination.

● A Etampes, où la décision d'augmenter les loyers avait rencontré le refus d'obtempérer des travailleurs immigrés,

la direction avait exigé une saisie-arrêt sur les salaires.

Le tribunal a rendu une décision qui ne peut manquer de faire jurisprudence : en effet, les juges ont rejeté cette demande, considérant que la décision d'augmentation des loyers, ayant été prise sans consultation des intéressés, était illégale.

● A Bagnolet, au Foyer de l'A.F.R.P., rue de l'Egalité, où les 50 travailleurs immigrés menaient une lutte courageuse depuis un an, avec le soutien de la municipalité, des élus, des associations locales, qui ont multiplié délégations, pétitions, rassemblements, la direction a fini par reculer. Non seulement elle annule l'augmentation des loyers, mais des amé-

## Ghetto moderne à Gennevilliers

Depuis 10 ans, plus de 3.000 personnes vivent dans des baraques, construits sur des terrains vagues dans la zone portuaire de Gennevilliers (Hts-de-Seine).

Ces cités « de transit » étaient destinées à héberger... provisoirement les familles chassées par la destruction des bidonvilles monstres de Nanterre.

Depuis ce temps, des familles y vivent encore, dans des conditions effroyables, à quatre, six, huit et dix dans deux ou trois pièces humides, aux portes et fenêtres disjointes, sans hygiène, où pénètrent la boue l'hiver, la poussière l'été. Et ce pour un loyer de 450 F par mois, pour un baraque de 18 m<sup>2</sup>! (Presque autant que pour un F5 de H.L.M.).

Mais ce qui a déterminé le Comité de défense des habitants de ces cités et foyers à lancer un nouveau cri d'alarme c'est la menace supplémentaire qui pèse actuellement sur ces cités.

Construites sur l'emprise des autoroutes A15 et A86, on aurait pu croire que les pouvoirs publics en profiteraient pour liquider ces « bidonvilles officiels » et relogeraient, dans des logements sociaux, ces familles qui, pour la plupart, peuvent payer les loyers y afférents...

Eh bien, pas du tout! Les trois cités et trois foyers seront reconstruits quelques centaines de mètres plus loin, et se trouveront enfermés dans un triangle formé par les bretelles de l'échangeur, la route principale du port et une ligne de chemin de fer!

En 1973, le ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement avait renoncé à la création de l'autoroute A86 entre Rueil et Vélizy-Villacoublay, création qui avait vu se dresser contre elle les élus locaux, soucieux de préserver les dernières forêts de l'ouest parisien.

Mais les hommes, les femmes et les enfants qui vont vivre dans cet enfer ne mériteraient-ils pas autant la sollicitude des pouvoirs publics que les arbres de la banlieue verte?

nagements sont en cours de réalisation (douches, w.-c., etc.).

● A Paris enfin, au foyer de la Soundatia, rue Saint-Denis, les travailleurs, qui étaient expulsés pour avoir utilisé leur chambre à confectionner des vêtements, sont réintégrés par un jugement.

Voici trois exemples qui ne peuvent que déterminer les travailleurs immigrés à poursuivre leur action, et tous leurs amis à les soutenir activement.

Lucien ANGEVIN.

(1) Cinq travailleurs africains moururent asphyxiés dans un pavillon d'Aubervilliers dans la nuit du 1<sup>er</sup> janvier 1970.

(2) Numéro de février 1974, « A propos d'une expulsion ».

La récente grève de la faim, à Paris, des travailleurs pakistanais et mauriciens, et leurs démêlés avec les pouvoirs publics, pour la régularisation de leur séjour, ont de nouveau soulevé le problème des conditions dans lesquelles, des gens sans scrupules attirent les étrangers à l'aide de mirobolants offres d'emploi et de séjour.

Ce cas est une illustration de plus des trafics d'hommes liés à l'émigration clandestine, et qui relèvent d'une véritable organisation structurée.

Ils sont la plupart du temps peu connus et rencontrent une relative facilité à se développer.

« Nous manquons de moyens pour lutter contre cela », déclarait récemment M. Postel-Vinay, Directeur général de l'immigration.

Ce qui s'est passé récemment à la frontière franco-espagnole et à Fos, dans les Bouches-du-Rhône, donne à penser pourtant qu'avec un peu de perspicacité et de volonté on pourrait connaître précisément ces négriers du vingtième siècle, et ceux dont ils sont les pourvoyeurs.

## Plaque tournante

### de la traite :

## IRUN

Après une course poursuite à 100 kilomètres-heure, les C.R.S. de la police des frontières ont intercepté, à Ciboure, près de Bayonne, le 12 avril, une bétailère où s'entassaient trente-cinq Marocains qui avaient franchi, clandestinement, à la nage, la Bidassoa.

# Négriers du XX<sup>e</sup> siècle

Arrêté, le chauffeur, ne craignant pas le ridicule, affirma qu'il avait rencontré ses passagers sur la route et qu'il avait voulu... leur rendre service. Contrebandier notoire, il s'est, en fait, recyclé dans une filière de passages clandestins, disent les douaniers de la région (1).

Filière dont le point de départ se trouve dans les petits bars de la ville frontalière d'Irun.

Là, les émigrants sont pris en charge par des passeurs qui moyennant un droit de 200 à 800 F par passager et « à la tête » du client n'hésitent pas à promettre le franchissement aisé de la frontière.

Or, comme le rappelle Christian Bombediac dans le journal *Sud-Ouest* du 15 avril « *L'aventure, le drame, la faim guettent toujours ceux qui acceptent de partir dans de telles conditions.* »

Faut-il rappeler le sort de ces Africains qui en avril 1973 ont été victimes de ce honteux trafic à Espelette. Plusieurs de ces malheureux, littéralement épuisés devaient mourir de froid, de faim et de peur, après avoir été lâchement abandonnés par leurs passeurs, connus pourtant de la police.

Avec les Portugais, pour commencer, puis ensuite avec les Africains et maintenant avec les Marocains, ce trafic con-

tinue de plus belle. C'est ainsi qu'en 1973, 4.000 Marocains ont été refoulés...

« Un nom et une adresse reviennent souvent dans les portefeuilles des émigrants celui de P.E..., écrit « *Sud-Ouest* », qui poursuit : « *Il est de notoriété publique à Irun, que c'est le pilier de l'organisation, et pourtant il n'a jamais été inquiété par la police.* »

## « Tourisme » d'un genre particulier

Entre le 15 mars et le 10 avril, une vingtaine d'ouvriers turcs ont été introduits en France comme de simples touristes. Sans contrat de travail, ils ont été pris en charge dès leur arrivée par le directeur de la Société Durance Concassage de Fos, l'une des plus importantes entreprises d'extraction de matériaux de la région, exploitante des sablières de Peyroles, de nombreux domaines agricoles ainsi que d'une conserverie : plus de 1.000 ouvriers en tout.

Sept de ces ouvriers à qui on a fait miroiter des avantages impossibles à imaginer dans leur pays ont été acheminés par une chaîne de complicités dont on connaît maintenant les rouages et les responsables, et ils se sont retrouvés à Fos, parqués sur un chantier avec un horaire de travail allant de 14 heures à 2 heures du matin, cinq jours par semaine, les deux autres étant consacrés... à la garde du chantier. Pour nourriture, haricots blancs et pain.

Seuls deux d'entre eux avaient touché, depuis le 20 mars, un acompte de 200 F.

Ce qui a fait découvrir le pot aux roses, c'est la grève qu'ils ont entreprise et la plainte qu'ils viennent de déposer.

« En réalité, ce ne serait que le débit d'un énorme scandale », écrit « *France-Soir* », du 3 mai.

En effet, il s'avère que cette organisation parfaite de « voyages culturels » comme le déclaraient les accompagnateurs, dans les hôtels et aux postes de

(1) Le 25 mai, près de Hendaye, c'est encore 28 ressortissants marocains qui ont été interceptés.

contrôle (en Bulgarie, en Yougoslavie ou en Italie), a permis de fournir en main-d'œuvre plusieurs entreprises importantes non seulement en France mais dans d'autres pays d'Europe, et que chacun de ces travailleurs a dû payer 3.500 F, pour le voyage et les frais de « représentation touristique »...

## Les petits gagne-pain de l'immigration clandestine

Une fois en France, ces travailleurs, quand ils n'ont pas été refoulés, se trouvent dans une situation particulièrement désastreuse.

En situation irrégulière, ils sont alors une proie facile pour des escrocs de tout acabit.

C'est ainsi qu'à Bordeaux, un nommé Mohamed Farid a comparu le 9 mai dernier, devant le tribunal correctionnel, pour avoir promis de fournir, à des travailleurs immigrés, cartes de séjour et de travail moyennant un forfait de 1.500 F avec acompte immédiat de 500 F.

Pour mettre en confiance ses futures victimes, cet individu exhibait une carte de police, datant de l'époque où il était employé à la préfecture de police à Paris.

C'est une souricière qui permit son arrestation, une plainte avait été déposée par une de ces victimes, ainsi que par le M.R.A.P. et l'A.S.T.I. de Bordeaux.

Il a été condamné à 6 mois de prison dont 3 avec sursis.

A noter, qu'à ce procès, nos amis bordelais n'ont pas été sans relever des faits troublants notamment l'absence dans le dossier de documents tendant à prouver les relations que cet individu aurait nouées, à certaine époque, avec des personnalités politiques.

Ainsi que l'attitude provocante de son défenseur qui n'hésita pas à traiter de menteurs les travailleurs immigrés venus témoigner, et de « phénomène d'hystérie collective », la détermination du M.R.A.P. et de l'A.S.T.I. à faire toute la lumière sur cette affaire...

L. A.

## Ils voulaient "se payer du Portugais"

Le 1<sup>er</sup> juillet 1970, Claude Plaza, 20 ans, séparée de son mari, se plaint à son amant, Alain Jammet, 19 ans, d'avoir été attaquée la nuit précédente par un « Portugais à la Simca Blanche » : Julio Da Costa. Il semble d'ailleurs que ce ne soit qu'un alibi.

Vrai ou faux, qu'importe ?

Jammet et Plaza décident de se venger et de bien se venger. Ce n'est pas une demande d'explication qui est accomplie, mais une expédition punitive. Les deux amants accompagnés d'un autre acolyte, Henri Monneraye passent à l'action le 5 juillet au soir.

La Simca blanche est attaquée. Julio Da Costa qui rentrait du travail avec un ami, comme lui Portugais, s'enfuit. On le poursuit, il s'échappe ; alors le trio se retourne vers son compagnon : Fernando Mathias-Peixeira.

Il sera frappé de plusieurs coups de couteaux dont le premier est porté par la « douce » Claude Plaza, il est laissé pour mort sur le terrain. Et c'est parce qu'ils le croient morts, que les assassins en puissance s'en vont, leur besogne accomplie.

Aujourd'hui Mathias-Peixeira est atteint d'une incapacité partielle permanente de 75 % et ne peut plus travailler. Pour vivre il reçoit tout juste 1 000 F par mois, et il a une femme, et des enfants à nourrir ; de cela Plaza, Jammet et comparse ne se sont jamais souciés.

Devant les Assises de Paris présidées par M. Braunschweig comparait le 6 mai 1974 le trio. A cause d'une faute de procédure le procès est renvoyé. L'avocat de Jammet demande alors la mise en liberté provisoire de son

client, ses comparses étant déjà libres depuis longtemps.

Certes, en détention préventive depuis 4 ans, sans être jugé c'est long. Certes, au moment des faits Alain Jammet avait 19 ans ; mais un homme parce qu'il était travailleur portugais est handicapé pour le restant de ses jours. Il ne peut plus travailler. Il n'a évité la mort que de peu.

Les arguments employés par la défense sont surprenants : « Jammet avait la conviction que son amie s'était fait agresser par des Portugais. Il a adopté la situation selon laquelle la justice se fait soi-même, la Cour doit savoir que son mobile était sympathique » ; et il renchérit plus tard : Jammet était animé de « sentiments qui ne sont pas dépourvus de noblesse ».

Parce qu'un Portugais est soupçonné d'avoir agressé une jeune femme, peut-on s'en prendre à n'importe quel Portugais en appliquant le proverbe « si ce n'est toi c'est donc ton frère ? »

Se faire justice soi-même, vouloir assassiner un homme qui n'a commis d'autres crimes que d'être né Portugais, est-ce agir « avec noblesse » ?

La Cour a décidé de libérer Jammet. On doit le regretter. Certes la Justice est lente : 4 ans déjà. 4 ans que Jammet est en prison, mais aussi 4 ans que Mathias attend que Justice lui soit rendue.

« Jammet a gâché sa jeunesse » nous dit son défenseur, pour Mathias la vie s'est arrêtée le 5 juillet 1970 au soir.

Ses intérêts sont défendus par notre ami M<sup>e</sup> Rappaport.

Jacques DIMET.

## racisme

## Puisqu'ils vous le disent...

« Croyez-moi, ce n'est pas du racisme, mais je tiens à rester maître chez moi ! »

Ces fortes paroles, c'est M. Chaillou, un des responsables des « Agences Immobilières Associées », rue Travet, à Cholet (Maine-et-Loire) qui les a prononcées devant M. Maotî Zahidi, le 12 avril dernier.

M. Zahidi, de nationalité marocaine, venait chercher les clefs d'un appart-

ment que le propriétaire avait accepté de lui louer, quelques jours auparavant.

Malheureusement, pour M. Chaillou et sa « vertueuse » profession de foi antiraciste, celle-ci avait été précédée, devant d'autres témoins, d'une déclaration toute aussi péremptoire que nous reproduisons textuellement :

« Avec les Arabes, nous n'avons que des ennuis aussi, ai-je influencé, le propriétaire pour qu'il ne loue pas à ce Marocain. En général les Arabes sont sales, et avec eux on prend le risque de les voir filer dans leur pays en oubliant de régler leur loyer, en outre ce sont des gens « à histoires » et pour avoir la paix, il ne faut pas loger avec des Français, un pourcentage trop important d'étrangers, en particulier des Arabes. »

Aussi, le comité de Cholet du M.R.A.P., a-t-il déposé une plainte auprès du juge d'instruction du Tribunal de grande Instance d'Angers...

● Tout aussi « antiraciste », ce monsieur Aguié, administrateur d'immeubles, qui s'était fait le complice du propriétaire d'un appartement à Boulogne, décédé depuis.

Au cours du procès que devait lui intenter MM. M'Bengué et Diawe, d'origine sénégalaise et travaillant à la Régie Renault, M. Aguié devait se défendre énergiquement de sentiments racistes, en donnant pour preuve... « ses quinze ans de carrière militaire en Afrique, et les vacances régulières de sa fille dans cette partie du monde » !

Ce qui ne convainquit nullement le tribunal qui, le 20 avril, tout en lui accordant certaines circonstances atténuantes, souligna dans les attendus du jugement, que ce monsieur : « pour obéir aux consignes de Chaponnais (le propriétaire décédé) avait usé de procédés dilatoires », alors qu'il ne s'agissaient « que de prétextes et que la véritable raison du refus de location, était l'origine africaine des plaignants ».

En application de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972, cet « antiraciste convaincu » a été condamné à 500 F d'amende et à 3 000 F de dommages et intérêts à verser à MM. Benghe et Diawe.

● Jugement que ne manqueront pas de méditer les responsables de cette agence du 9<sup>e</sup> arrondissement à Paris, contre laquelle une plainte a été déposée, le M.R.A.P. se constituant partie civile.

Le 2 avril dernier, sur la base d'une annonce parue dans « France-Soir » du 30 mars, M. Marc Latamie, originaire de Fort-de-France, téléphone pour demander si le logement, objet de cette petite annonce, était toujours libre. Sur la réponse affirmative de l'agence, il se présente avec un ami Antillais, pour les formalités. Mais, fâcheux contre-temps, le logement n'est plus libre. Il le sera, redevenu, miraculeusement, quelques minutes après le départ de M. Latamie, pour une amie blanche de ce dernier, qui se verra réitérer l'offre de location, quatre jours après !

Gageons que l'on s'efforcera de nous persuader, là encore, que ce n'est pas du racisme.

Luc FRANÇOIS.

LES Eglises chrétiennes, dont les « fidèles » ont eu, dans le passé, de lourdes responsabilités dans la propagation du racisme (reniant ainsi dans les faits la doctrine de leur fondateur) sont actuellement aux premières lignes de la lutte antiraciste.

En France, on peut se demander s'il existe actuellement un « centre d'intérêt » plus puissant que la défense des travailleurs immigrés, dans les organismes d'Eglise et les publications chrétiennes. Il ne se passe guère de semaine qui ne soit marquée par un article, une déclaration, une intervention, une action. (Ce qui n'est pas du goût de tout le monde !)

Voici un échantillonnage, à partir de la fin septembre 1973. Nous le donnons avec la conviction qu'un certain nombre de textes ou de faits ont pu nous échapper.

— 29 septembre. — Réforme (protestant) publie une déclaration du Conseil national de la Fédération protestante de France, à l'occasion de l'expulsion du pasteur Perréaux, coupable de s'être occupé des travailleurs immigrés (T.I.) de Marseille. L'archevêque de Marseille s'associe à cette protestation. « Réforme » dénonce également le caractère raciste d'un récent sondage d'opinion sur les T.I.

— Octobre. — Croissance des Jeunes Nations : dossier sur les enfants immigrés « perdus au milieu de deux cultures », Cite Droit et Liberté.

— 7 octobre. — Editorial du Pèlerin (1 million de lecteurs) : « Le racisme nous guette. »

— 19 octobre. — Recevant en audience les participants du Congrès européen de la pastorale des migrants, le pape Paul VI demande que soit établi un statut des travailleurs migrants, qui garantisse leurs droits fondamentaux.

— Novembre. — La revue Les Rayons, organe des « Jeunesses mariales », groupement très répandu dans les paroisses, publie une fiche de quatre pages sur le racisme et provoque les jeunes à la réflexion, pour une attitude ouverte à l'égard des T.I.

A l'occasion de la fin du Ramadan, Le cardinal Pignedoli, nouveau président du Secrétariat pour les non-chrétiens,

adresse aux musulmans du monde entier un message d'amitié avec ses vœux de prospérité et de paix.

— 2 novembre. — Le cardinal Marty appelle au « réveil » des chrétiens devant la recrudescence des attaques contre les travailleurs étrangers.

— Novembre. — Croissance des Jeunes Nations : Numéro spécial sur l'immigration. Editorial de Georges Hourdin. Article sur « Marseille, capitale de l'espoir et des désillusions ». Valenciennes : 10 000 immigrés pour une récession « en douceur » ; interview des responsables de l'A.P.E. (Accueil et protection des étrangers). Saint-Denis : deuxième exil de 5 000 Portugais. Dossier : « L'étranger dans la jungle de l'immobilier ». Article de G. Blardone : « L'aide financière au tiers-monde, une bonne affaire... pour les occidentaux ».

— Décembre. — Le P. Gallay, de retour d'Australie, entretient les lecteurs de La Croix des exactions commises à Sydney contre les Aborigènes (15 000 environ sur 150 000 pour toute l'Australie) qui ont été attirés par la grande ville où ils sont parqués comme en un ghetto. Deux prêtres ont pris la tête de la résistance à l'injustice.

— 9 décembre. — Le Pèlerin dénonce le trafic des négriers (Affaire du cargo ivoirien « Korhogo »).

— 13 décembre. — La Croix : Le Conseil Œcuménique des Eglises a reçu du gouvernement néerlandais la somme de 500 000 florins, octroyée à son fonds de lutte contre le racisme. Le C. Œ. E. a déjà distribué 600 000 dollars à des organisations antiracistes, dont plus de 60 % ont servi à financer les programmes médicaux, éducatifs et sociaux des mouvements de libération d'Afrique australe. Ont été également aidés : la minorité coréenne du Japon, les Aborigènes d'Australie, les Indiens de Colombie, du Canada et des U.S.A., et des groupes d'Europe luttant contre l'apartheid.

— 14-21 décembre (Agence vaticane Fides, 12 janvier 1974). — Assemblée plénière des Conférences épiscopales d'Afrique orientale anglophone : « Nous déplorons les conditions inhumaines imposées à d'innombrables personnes par le racisme, par un colonialisme irréduc-

tible et parfois même le tribalisme. Nous trouvons offensant pour la dignité humaine qu'on laisse encore le racisme et le colonialisme exister sur notre continent, et nous rejetons tous les essais trompeurs d'en appeler au christianisme et à la civilisation pour justifier leur existence prolongée... »

— 8 février. — Mgr Guibert, évêque de La Réunion : « Nous ne pouvons accepter que l'homme soit dominé ou écrasé par une économie désaxée qui ne permet pas à une partie de la population de subvenir à ses besoins essentiels, tandis que d'autres ne savent pas comment utiliser leur superflu... Tous les droits, quels qu'ils soient, y compris ceux de la propriété et de libre commerce, sont subordonnés au service de l'homme et de tous les hommes... »

Ce ne fut pas du goût de M. Jean-

une voiture en feu (et qui s'est fait traiter, en cette occasion, de « sale bougnoule »). L'archevêque de Reims, Mgr Ménager, reprend ce fait dans Reims-Ardennes.

— 12 mars. — La Vie Catholique : Editorial de G. Hourdin sur les T. I. : « Il faut leur donner un statut. »

— Mars. — Connaissance des Jeunes Nations : Numéro spécial sur les immigrés, avec les immigrés, avec interviews d'Albert Lévy et Sally N'Dongo.

— Avril. — Christiane (magazine catholique pour jeunes filles) : Sous le titre : « Cette étoile de David », trois pages de notre amie Renée de Tryon-Montalembert pour aider les jeunes

# Les chrétiens face au racisme

Emile Vié, secrétaire général pour l'administration des D.O.M., qui prie l'évêque de « s'occuper de religion et des affaires de Dieu plutôt que de se mêler d'économie et de politique ». « L'amiral de Joybert fait école ! » titre La Croix dans son numéro du 27 février.

— 10 février. — Le Pèlerin : Dossier sur « l'aventure des travailleurs étrangers » (avec photo de couverture).

— 26 février. — Présentation à la presse d'un « Appel de la Commission épiscopale des migrations » (à l'occasion du Carême) : « L'urgence demeure, plus pressante que jamais, d'une solution à l'exploitation des T.I. et au pillage du tiers-monde. »

— Mars. — Fêtes et saisons, mensuel catholique : « Tuer la peur », numéro sur « les immigrés et nous, témoignages et documents ». Préparé par l'équipe du S.I.T.I. (Service interdiocésain des travailleurs immigrés, région parisienne). Un magazine à répandre dans le grand public. Encourage la participation au M.R.A.P.

— Mars. — La Vie Catholique et Le Pèlerin mettent en lumière l'héroïsme d'Ahmed Bourouba, grièvement brûlé en essayant de sauver deux enfants dans

chrétiennes à mieux connaître, comprendre et estimer leurs compagnes juives.

Il faudrait encore citer :

— Hebdo T.C. (Témoignage chrétien) qui traite des questions de racisme ou des problèmes des T.I. à peu près dans chacun de ses numéros.

— De nombreuses références à des « bulletins diocésains ». M. F. Dautun en a signalé plusieurs dans Le Figaro du 13 novembre...

— Des articles paraissant dans des « fonds communs » de bulletins paroissiaux (dont certains tirent à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires !) Nous avons sous les yeux un numéro de novembre d'Actualités-Notre temps (Coutances) : encore tout un dossier sur le racisme et sur les T.I.

— Et d'autres encore dans les journaux d'enfants, ou les bulletins pour animateurs de mouvements d'enfants. « Aventure » (Action Catholique de l'Enfance), numéro de novembre-décembre, publie une déclaration des « J 2 » de Marseille : Racisme, nous voulons te tuer. La fraternité, c'est possible !

Qui dit mieux ?

Jean PIHAN.

## Appel contre l'organe d'« Ordre Nouveau »

Le M.R.A.P. a fait appel, on le sait, à la suite du jugement rendu par la 17<sup>e</sup> Chambre correctionnelle de Paris, dans le procès qu'il avait intenté à l'organe d'« Ordre Nouveau » (1). Le ministère public n'a pas cru devoir s'associer à lui, bien que le substitut, en première instance, eût demandé « l'application de la loi » et rendu hommage à l'action entreprise par le M.R.A.P.

L'affaire a été plaidée, au nom du M.R.A.P., le 28 mai, devant la 11<sup>e</sup> Chambre de la Cour d'appel, par Mes Fred Hermant, Leo Matarasso et Louis Labadie.

L'arrêt sera rendu le 17 juin.

(1) Voir « Droit et Liberté » de mars 1974.

## FRANCE

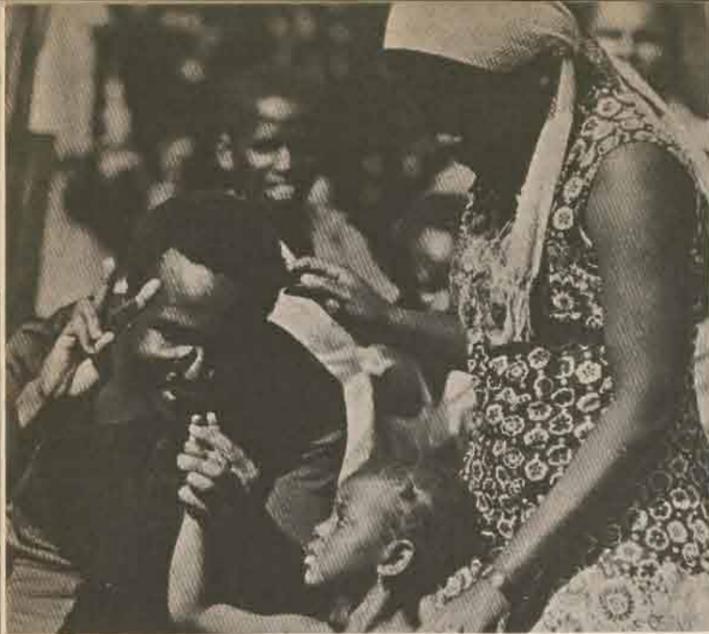
### AU FIL...

● A Dunkerque, une dizaine de jeunes filles et jeunes femmes s'étaient inscrites à l'Office du travail, en vue de leur embauche dans un magasin à grande surface. Lorsqu'elles se sont présentées, toutes ont été refusées, sauf une : elles étaient algériennes.

● En lutte pour l'amélioration de leurs conditions de travail particulièrement insalubres, et l'augmentation de leurs salaires, des ouvriers tunisiens, de l'usine Blindex, à Marseille, ont été attaqués le lundi 6 mai devant l'entreprise par un commando armé de barres de fer et de nerfs de bœuf. Quatre personnes ont été blessées dont une militante syndicale, qui a dû être hospitalisée. Selon certains témoins, ce commando aurait été dirigé par un des directeurs de l'usine et était composé de personnes connue pour leur appartenance au milieu marseillais.

● Initialement fixé au 24 avril la comparution de M. Arsala Idir, président de l'Association des Marocains en France, devant la commission des expulsions a été reportée à une date non fixée. Bien que la menace ne soit pas pour autant levée, il faut enregistrer cette mesure comme un premier résultat des protestations qui se sont élevées contre cet acte arbitraire.

## DES JOURS



Alors que s'ouvrent à Lusaka des négociations avec les représentants du F.R.E.L.I.M.O., les prisonniers politiques au Mozambique goûtent avec la joie que l'on devine les premiers instants de la liberté retrouvée.

# Printemps au Portugal

**C**IRCONSPÉCTE aux premières heures de l'annonce du soulèvement militaire, l'opinion démocratique en France et à l'étranger, devait rapidement se rendre compte devant l'ampleur de l'enthousiasme populaire, qu'il ne fallait pas confondre ce soulèvement militaire avec un simple « putsch » de quelques généraux.

D'ailleurs depuis quelques mois les informations qui filtraient à travers une censure implacable, annonçaient déjà l'isolement d'un régime honni, y compris dans l'armée qu'il tentait d'ailleurs de rendre responsable des revers subis par sa politique en Afrique.

Les raisons profondes de cette nouvelle situation sont à inscrire dans un développement du mouvement démocratique, englobant toutes les couches de la population d'un pays, conduit par une dictature féroce de plus d'un demi siècle, à une faillite politique et économique indéniable, aggravée par douze ans de guerre coloniale, où des dizaines de milliers de jeunes Portugais ont trouvé la mort.

Depuis 1966, chaque jour a été marqué par un mouvement revendicatif, tant à la ville qu'à la campagne, allant parfois jusqu'à la grève qui, dans les derniers temps, fut souvent victorieuse, malgré la répression féroce et sanglante comme à Grandola, en 1967, où les travailleurs agricoles n'en devaient pas moins acquiescer la journée de huit heures...

Dès 1970, les travailleurs devaient petit à petit chasser les dirigeants fascistes des syndicats et à la veille du 25 avril ils étaient 800.000 à s'être donné des dirigeants démocratiquement élus !

L'Université est aussi le théâtre d'une lutte courageuse contre la dictature fasciste que la fermeture des Facultés et la dissolution des associations d'étudiants ne réussirent pas à faire reculer.

En avril 1973, 5.000 travailleurs manuels et intellectuels communistes, socialistes, chrétiens, réunis à Aveiro, à la veille des élections législatives de novembre, établissent un programme social, économique et politique qui pour la première fois, publiquement, réclame la fin de la guerre coloniale.

Durant cette même année 1973 l'état d'esprit évolue aussi dans l'armée, dont les deux tiers sont engagés dans le conflit en Afrique.

Chez les soldats du contingent bien sûr, mais aussi chez les jeunes officiers d'active et les sous-officiers, souvent issus du milieu universitaire, engagé dans la lutte antifasciste.

C'est le manifeste du Mouvement clandestin des jeunes capitaines, qui exprime la même volonté d'en finir avec la dictature et la nécessité de trouver une issue politique au conflit colonial.

Il est probable que les motivations et les perspectives du général de Spínola et de quelques-uns des officiers supérieurs qui l'entourent, se différencient de celles du mouvement populaire, mais celui-ci a été assez puissant pour imposer la constitution d'un gouvernement provisoire, représentatif de toutes les tendances de l'opinion démocratique dont une des premières décisions, et cela est extrêmement positif, est d'avoir engagé des négociations avec les représentants du Parti Africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissao et des îles du Cap Vert, puis avec le F.R.E.L.I.M.O. en Mozambique, en vue d'un cessez-le-feu.

Cette négociation doit aboutir à un règlement politique d'ensemble qui marquera l'écroulement du dernier empire colonial dans le monde.

« En proposant le cessez-le-feu pour entamer des négociations avec le régime portugais, nous considérons, dit Luis Cabral, président du Conseil d'Etat de la Guinée-Bissao, que nous servons aussi la lutte de toutes les colonies portugaises en encourageant le nouveau gouvernement de Lisbonne et le mouvement des forces armées à suivre le chemin qui doit conduire à la décolonisation totale de l'Afrique... »

L. F.

## Lisbonne

### Au coude à coude, ce 1<sup>er</sup> Mai

- Alexandre Santos-Castanheira, membre du Bureau National du M.R.A.P., a vécu les grandes heures du 1<sup>er</sup> mai à Lisbonne. Le premier depuis vingt-six ans.

**J**E reviens de Lisbonne. Le printemps a éclaté dans les arbres et les jardins, mais aussi, dans les cœurs des hommes et des femmes de notre pays, avec une force insoupçonnée.

Depuis le 26 mai 1926, où l'armée impose le régime fasciste, l'engrais semé en dépit de tout, par les travailleurs, les jeunes, les femmes, les intellectuels, les militaires patriotes a permis aux fleurs de la démocratie cultivées en serres, avec amour, loin des yeux et des oreilles des sinistres agents de la police politique (P.I.D.E.-D.G.S.), enfin d'éclore.

Et c'est le 25 avril 1974, qui comme un rayon de soleil, a permis à la démocratie de fleurir au grand jour, multipliant les œillets rouges aux boutonnières, dans les cheveux, dans les bouches des fusils et des canons...

Fleur à la main, j'ai vécu le 1<sup>er</sup> Mai au Portugal, entre le drapeau national et le drapeau rouge, parmi les banderoles qui criaient autant que nos voix : « Liberté ! Démocratie ! Vive le mouvement des forces armées progressistes ! Vive le mouvement démocratique ! Vive le Portugal libre ! Vive la Paix ! »

Un million de manifestants à Lisbonne. Autant à Porto, des dizaines de milliers dans toutes les villes ou centres industriels. Et partout, sur les balcons, noirs de monde, décorés des couvre-lits de couleurs (tradition jusqu'ici réservée au passage des processions), de milliers de drapeaux, on scandait, comme dans les rues submergées par la foule : « Un povo unido, jamais sera vencido » (un peuple uni ne sera jamais vaincu) en écho aux cris des peuples chilien, grec et espagnol (si proches), en écho aussi à celui des peuples de Guinée-Bissao, d'Angola et du Mozambique, pour lesquels d'innombrables banderoles réclamaient le droit à l'indépendance.

Ces fleuves humains, ces tempêtes de chants et de slogans ont rempli les rues du Portugal pendant des heures. Et quelle

n'était pas notre émotion de voir en tête des cortèges, les prisonniers politiques sortis de prisons dès les premières heures, les dirigeants des syndicats et des mouvements et organisations démocratiques enfin devenus libres... et tout cela sans un incident, sans un trouble quelconque, d'un bout à l'autre du pays (1).

Jusqu'ici, c'étaient les forces de police qui « occupaient » la rue pour « maintenir l'ordre ». Ce premier 1<sup>er</sup> Mai de liberté, c'est le peuple enthousiaste, sûr de sa force, réaliste dans son comportement comme dans ses mots d'ordre...

Le lendemain, le travail reprenait immédiatement, et ce déferlement d'enthousiasme, n'a en rien créé l'anarchie.

Dans les ateliers, sur les chantiers, dans les bureaux et les casernes, a commencé un long et passionnant débat sur l'avenir du pays, sur l'urgence de mettre un terme à la guerre coloniale en entamant immédiatement des négociations avec les mouvements de libération nationale.

Pour terminer, je dirai mon émotion en tant que membre du M.R.A.P. d'avoir vu au cours de ces manifestations, un très grand nombre de travailleurs africains, dont j'avais pu quelques heures auparavant, constater les dures conditions de logement et de travail... semblables à celles que connaissent souvent en France, les travailleurs portugais émigrés...

Ensemble, bras dessus, bras dessous, Africains et Portugais, étaient le vivant symbole d'une fraternité indispensable aux uns et aux autres !

C'est aussi une des leçons de ce premier 1<sup>er</sup> Mai de la Liberté.

(1) Il faut relever la complaisance avec laquelle l'O.R.T.F. et certains journaux, en France, s'appesantirent sur les risques de troubles, voire de règlements sanglants possibles à cette occasion.

## Paris

### Enfin, on respire !

**Daniel B.**, militant syndicaliste portugais, nous donne ici, brièvement, l'état d'esprit qui règne dans l'immigration portugaise au lendemain des événements d'avril.

**Daniel B.** — Pour nos camarades et leur famille qui sont en France, l'annonce des événements du 25 avril et les premières mesures prises, ont déclenché la joie et le soulagement, qui se traduisent par leur participation massive et enthousiaste à de nombreuses assemblées organisées durant ces dernières semaines.

**D.L.** — Pourquoi soulagement ?

**Daniel B.** — Tout d'abord, parce qu'un certain nombre d'entre nous peuvent maintenant rentrer ; en particulier les jeunes qui avaient fui le Portugal pour ne pas faire leur service militaire et donc la guerre : sur le million de Portugais émigrés à l'étranger depuis 10 ans, ils sont environ 100 000.

Ensuite parce que, en France, l'émigration portugaise, était sujette aux pressions et menaces des agents de la P.I.D.E. qui pouvait impunément intervenir avec la tolérance, dans certains cas, de la police française, et la complicité de la C.F.T., chez Citroën, entre autres.

Un exemple qui prouve cette présence de la P.I.D.E. en France : dans l'avion

que la délégation de la C.G.T. prit pour assister aux manifestations du 1<sup>er</sup> Mai au Portugal, et dans lequel se trouvaient également une quarantaine de militants du mouvement démocratique, dont Alvaro Cunhal, trois agents de la P.I.D.E. furent reconnus et deux d'entre eux purent être arrêtés à l'aéroport de Lisbonne.

**D.L.** — En dehors de ces jeunes, fuyant la conscription pour ne pas faire la guerre coloniale, quelles sont les raisons qui motivent la venue des travailleurs portugais en France ?

**D.B.** — de 40 à 50 000, en 1958-1959, l'émigration portugaise en France, atteint le chiffre de 800 000 environ en 1974, dont 600 000 actifs à peu près.

C'est l'émigration la plus nombreuse, après l'émigration algérienne.

La misère en est la cause : misère que la guerre coloniale a aggravée depuis 10 ans — la moitié du budget et des ressources nationales y étant consacrée. De plus, le Portugal n'échappe pas à la crise économique qui affecte l'ensemble des pays d'Europe occidentale. C'est ainsi, que de janvier à mars 1974, les prix ont augmenté de 10 %, et 1 kg de viande au Portugal représente le salaire journalier de l'immense majorité. Le loyer d'un F 3 dans

les environs de Lisbonne équivaut au salaire mensuel moyen d'un métallurgiste. Ce qui explique que l'on trouve souvent deux ou trois familles par logement...

**D.L.** — Qu'attendez-vous du nouveau régime ?

**D.B.** — Beaucoup. L'espoir est né de pouvoir retourner bientôt au pays.

Cependant, il faut bien le dire, l'état désastreux dans lequel le régime fasciste a maintenu l'économie depuis 40 ans, ne permettra pas au nouveau gouvernement, d'accomplir en quelques semaines des miracles. D'autant qu'il faudra aussi remplacer l'appareil fasciste et lutter contre les sabotages, les campagnes d'affolement qui déjà se font jour. C'est ainsi, que les agents fascistes en France font courir le bruit qu'au Portugal les comptes des travailleurs immigrés vont être bloqués, voire confisqués.

Mais nous gardons notre sang-froid. Et après tant d'années de luttes clandestines, nous ne considérons pas que le combat soit achevé. Les travailleurs portugais en France, comme leurs frères restés au pays entendent protéger avec vigilance et renforcer cette liberté nouvellement conquise et consacrer tous leurs efforts à construire un avenir meilleur.



## en bref

### VOUS PREND-ON POUR UN ABRU-TEA ?

Il y a à boire et à manger dans la gigantesque campagne publicitaire de Gold Tea : c'est le moins qu'on puisse dire.

Une belle jeune femme voluptueuse tend ses lèvres à un héros ardent et viril, dont on devine qu'il va partir pour la guerre ; sur un fond rougeoyant, la « nounou » noire cachée regarde, frappée de stupeur ; à l'autre coin de l'affiche un maître blanc envoie un homme à terre d'un coup de poing...

Pour vous faire apprécier cette prestigieuse boisson, la Société des Eaux de Vittel, qui la lance, vous invite d'abord à vous identifier aux glorieux... Sudistes — aux partisans attardés de la traite des noirs et de l'esclavage, vaincus il y a plus d'un siècle, aux Etats-Unis.

Les nègres achetés et vendus, marqués au fer rouge comme du bétail, peinant sous la surveillance des gardes-chiourmes, fouettés, pourchassés par les chiens : voilà la réalité. Telle est la « civilisation disparue », que la Société Vittel évoque avec nostalgie : « Ils étaient décadents, orgueilleux, racistes... mais ils savaient vivre. »

Il s'agit de vendre un produit : comme on ne peut plus aujourd'hui s'afficher ouvertement raciste, on prend la précaution de se démarquer d'un mot, tout en suggérant par le contexte et par l'image, la supériorité et le raffinement des racistes ; on suscite envers eux une sorte d'attirance complice ; l'aboutissement logique de la démarche étant l'acceptation du système barbare qu'ils incarnent.

Nous ignorons combien de millions cette remarquable trouvaille rapportera à ses auteurs et à ses utilisateurs. Quant à nous, ça nous coupe la soif : elle a un goût de sang, la boisson des Sudistes.

● Le Bureau de Vérification de la Publicité, auprès duquel le M.R.A.P. est intervenu, lui écrit dans une lettre du 22 mai 1974 : « Nous mettons en garde l'annonceur et son agence contre le danger d'une publicité dont les intentions peuvent être discutées, en leur demandant de modifier leur bande publicitaire cinématographique, dans les plus brefs délais possibles, et de renoncer à poursuivre à l'avenir l'exploitation du thème qui sert actuellement de fondement à leurs messages. »

d'une « race », lâche et avide, dont les femmes se seraient « emparées de la patiente Tachkent » pendant la guerre — allusion au repli de familles juives dans cette ville, lors de l'invasion nazie (repli organisé par les autorités soviétiques).

On signale, d'autre part, que M. Aron Vergelis, le directeur de la revue « Soviétique Heimland », paraissant en langue yiddish à Moscou, a publié récemment un article mettant en cause trois ouvrages relatifs au sionisme, publiés en U.R.S.S. Sous le titre « En lisant Lénine », il reproche notamment aux auteurs (V. Begun, T. Kitchko, Y. Yevseyev) de ne pas tenir compte, dans leurs analyses sur la question nationale, de l'existence d'une culture et d'organisations juives progressistes et de se référer à des textes anciens ne correspondant pas aux données actuelles du sionisme.

Il convient de noter, cependant, la récente publication par les Editions d'Etat soviétique, à 30.000 exemplaires, d'une anthologie des œuvres du poète de langue yiddish Osip Mandelshtam (1891-1938), victime de la répression de l'époque stalinienne et, depuis, réhabilité.

« Une des sources majeures de la future littérature juive, a déclaré à Londres l'écrivain Barnett Litvinoff, sera l'Union soviétique. » Il a précisé que les œuvres, publiées dans la revue « Soviétique Heimland », « révèlent l'existence d'une riche création littéraire » en yiddish.

● Au cours d'une conversation téléphonique avec le Grand Rabbin d'Israël, M. Sehlomo Goren, le Grand Rabbin de Moscou, M. Yaacov Fischman, l'a informé que, pour la Pâque juive, la communauté de Moscou a fabriqué 95 tonnes de pain azyme. A l'école rabbinique de Moscou, les cours, qui ont repris récemment, sont suivis, a-t-il indiqué, par 12 jeunes étudiants et 18 adultes.

### Erreur judiciaire ?

Le 27 novembre 1973, M. Omar Chafik, de nationalité marocaine, représentant de commerce, a été condamné, par la Cour d'Appel d'Amiens, à quatre mois de prison ferme, pour le vol d'une somme de 20 F dans un bar de cette ville, le 30 novembre 1972.

La lourdeur de cette peine, en regard de la modicité du larcin commis (que M. Chafik a toujours nié) n'est pas l'argument développé dans le recours, adressé par ses défenseurs, au président de la République et au Garde des Sceaux.

Tout en rappelant que l'accusation reposait sur le témoignage assez flou de la patronne du bar, les défenseurs soulèvent le problème des conditions dans lesquelles le dossier de leur client a été constitué.

En effet, M. Omar Chafik, considéré comme récidiviste, a été condamné une première fois en mars sur la base d'un casier judiciaire qui ne le concernait pas, mais qui était celui d'un homonyme, comme cela fut reconnu, après que M. Chafik eut interjeté appel de ce premier jugement.

On comprend mal, dans ces conditions, les juges de la Cour d'Appel d'Amiens, qui, non seulement ont confirmé la peine précédente mais l'ont aggravée puisque M. Omar Chafik n'avait été condamné en mars qu'à trois mois de prison ferme.

On aimerait se convaincre que la nationalité de M. Chafik n'est pour rien dans cette sévérité ni dans l'erreur de dossier dont il n'a pas été tenu compte.

### Les gorilles de « Radar »

Lundi 22 avril à 20 h 45, M. Roblès, d'origine dominicaine, s'apprête à quitter le supermarché « Radar » de Massy, après avoir acquitté ses emplettes.

Une femme s'approche de lui et demande à contrôler ses achats. Il acquiesce et lui donne son ticket de paiement. Elle l'invite alors à la suivre au bureau d'informations du magasin. Mais devant le refus de cette dame de justifier de son identité M. Roblès renonce à la suivre...

Il est alors emmené de force par deux hommes qui tentent de l'entraîner dans une pièce adjacente au bureau d'informations. Réfugié politique reconnu, M. Roblès craint alors un guet-apens et demande à être contrôlé devant le public, ce qui lui est refusé, comme lui est refusée l'autorisation de téléphoner à la police.

Il est alors insulté : « Vous, nègres, vous n'avez aucun droit en France, vous n'y venez que pour voler, repartez chez vous. »

Devant l'étonnement et la protestation de plusieurs personnes deux individus se prétendant policiers viennent en renfort et M. Roblès, malade depuis un an, sera entraîné de force, dans une salle où, menacé, il sera violemment dévêtu.

Ne trouvant rien à lui reprocher, l'« équipe » lui signifiera « son congé », et il se retrouvera dans le magasin à moitié habillé... « Contrôle habituel », oseront affirmer ces « gorilles »...

### « Coucou, nous revoilà ! »

Lorsqu'au matin du 15 mai dernier fut connue la profanation du monument érigé place de l'Archevêché, à la mémoire des Aixois résistants assassinés et victimes de la déportation, une profonde indignation s'est emparée de la population d'Aix-en-Provence.

Le caractère ordurier (envers les juifs et les résistants) et provocateurs (croix gammées accompagnant l'inscription « Coucou, nous revoilà ! ») ne laissait aucun doute sur l'idéologie dont peuvent se réclamer les auteurs de cet acte criminel.

Les organisations de Résistance, le M.R.A.P. ainsi que le maire de la ville ont déposé plainte dès les premières heures, d'autant que les vandales n'étaient pas inconnus des services de police, dont la célérité, il faut s'en féliciter, permit leur arrestation : deux individus, dont les sympathies avec « Ordre Nouveau » sont de notoriété publique, et qui devaient rapidement avouer.

En souhaitant que la justice se montre particulièrement ferme quand sera venu l'heure du châtiement, nous posons une fois de plus avec force le problème de la complaisance et de l'impunité scandaleuses dont bénéficient le plus souvent les criminels nazis et leurs complices en France dont la littérature prolifère en ce moment. Ceci n'explique-t-il pas cela ?

### Entraide sociale

Dans notre numéro de février, nous faisons état d'une question écrite de M. Pranchère, député, au ministre des Affaires étrangères, au sujet de la constitution d'une « Amicale des anciens de la Division Das Reich ».

La réponse du ministre est parue au *Journal Officiel* du 30 mars dernier.

Le gouvernement français, sensible, selon le ministre, à l'émotion suscitée par la constitution de cette amicale, a appelé l'attention du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne sur cette initiative. Celui-ci, en réponse, déclare que le fait lui paraissait regrettable, mais que toutefois cette association s'est fixé, selon ses statuts, des buts « d'entraide sociale » ne tombant pas sous le coup de la loi de la République fédérale : elle n'est pas dirigée, toujours selon le gouvernement allemand, « contre l'ordre constitutionnel, ni contre l'idéal de compréhension mutuelle entre les peuples ».

Elle ne pouvait donc être l'objet d'un refus d'enregistrement...

Les anciens de la Division Das Reich ont en effet fait preuve de beaucoup « de compréhension mutuelle » pendant les années de l'occupation, notamment à Oradour et à Tulle, où ils se livrèrent aux massacres que l'on sait.

A quand une collecte publique pour les anciens SS nécessaires ?

### Discriminations confirmées ?

Le ministre des Armées a démenti, on le sait, que des mesures sont prises, à la demande de certains dirigeants de de pays arabes, pour écarter des industries françaises d'armement les chercheurs, ingénieurs et responsables d'origine juive. Pour sa part, M. Michel Jobert n'a pas répondu, jusqu'à présent, à la lettre que le M.R.A.P. lui a adressée à ce sujet (1).

Reprenant les accusations du *Daily Express*, un autre journal londonien, *The Jewish Chronicle*, affirme, dans son numéro du 12 avril 1974, qu'à sa connaissance, un ingénieur au moins a été frappé par ces mesures discriminatoires : il travaillait, écrit-il, dans une firme de construction navale du sud de la France, et aurait reçu une importante indemnité lors de son licenciement, motivé par son origine juive.

D'autre part, *Le Nouvel Observateur* a publié à Paris, le 29 avril, une lettre d'un technicien en optique et en électronique, M. Salomon Chaouat, âgé de 23 ans. Engagé le 27 décembre dernier par la firme Vannier-Photélec, d'Antony, qui collabore avec le Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.), donnant toute satisfaction (son salaire avait été augmenté après trois mois de présence), il devait partir en avril à Mururoa, pour participer au contrôle et à l'entretien des caméras automatiques servant à la prise de vues des essais nucléaires. Toutes les formalités étaient accomplies, et l'enquête de la D.S.T. n'avait apparemment rien révélé qui pût mettre en cause ses activités. Mais, au début d'avril, M. Chaouat fut convoqué par le directeur de l'entreprise, qui lui indiqua que son départ était annulé. Comme il demandait l'explication, le dialogue suivant, rapporte-t-il, s'engagea : « Vous avez de la famille en Israël ? — Oui. — Vous êtes déjà allé en Israël ? — Oui. — Vous savez, il suffit d'un tout petit rien, et c'est une réponse négative... »

Ce « petit rien », n'est-ce pas tout simplement l'instauration en France de discriminations rappelant de façon inquiétante celles de Vichy ?

Il est difficile de savoir si d'autres cas semblables se sont produits dans des entreprises directement liées à la défense nationale car les mutations peuvent y être décidées par l'autorité supérieure sans que les intéressés (militaires ou civils liés par contrat) n'aient à en connaître la raison, et puissent élever la moindre protestation.

(1) Voir « Droit et Liberté » d'avril 1974.

« LA FRANCE était en danger de mort. » Cette phrase, qui figure à la page 295 du troisième volume de l'ouvrage d'Alain Guérin, « La Résistance » (1) nous paraît résumer, mieux que toute autre, le sens profond, non seulement de ce volume, mais peut-être de toute l'œuvre, y compris des volumes encore à paraître.

On ne peut aussi qu'être d'accord avec une autre phrase, qui vient d'ailleurs immédiatement après celle que nous venons de citer : « Et l'on pourrait d'ailleurs définir la Résistance comme l'improvisation de ceux qui s'étaient promis de la sauver coûte que coûte. »

Dans ce volume, précisément, qu'Alain Guérin a intitulé : « Du côté des bourreaux », il nous est donné d'avoir une idée précise de ce qu'il en a coûté.

A la Résistance, aux Résistants, mais aussi à la France en tant que telle.

« Soixante paires d'yeux fiévreux étaient fixés sur nous et nous étions effrayés à la pensée que nous allions vivre parmi ces êtres alignés et livides » (p. 338). Description d'une scène de Buchenwald ou de Dachau ? Que non pas. Il s'agit tout simplement de la Maison Centrale de Riom (Puy-de-Dôme), une des centaines de prisons françaises, où des résistants français ont été enfermés par des autorités françaises, en vertu de lois ou de règlements français (dont tous, n'avaient d'ailleurs pas été imposés par le régime de Vichy, mais parfois encore par les gouvernements de la III<sup>e</sup> République...)

Avec Riom, il y a Fresnes, la Santé, Saint-Etienne, Fontevault, Poissy, la Petite-Roquette, Clairvaux, Melun, et bien d'autres. Des prisons bien ordinaires, mais où, sans qu'il y eût besoin de chambres à gaz, un hiver rigoureux suffisait à tuer une fraction importante des détenus.

Ceci ne veut pas dire que les camps de concentration et d'extermination soient absents du livre. Ils sont là, hélas, et dans toute leur horreur. Mais ce n'est pas une consolation que d'affirmer que le fort de Montluc n'était pas Mauthausen — surtout lorsque, pour de nombreux résistants, ce n'était précisément que la première étape.

De même, les scènes de Drancy, l'anti-chambre d'Auschwitz. Ce triste camp de transit dans la banlieue nord-est de Paris, était dépourvu de chambres à gaz et de fours crématoires.

Les quelque 80 000 à 90 000 hommes, femmes et enfants qui y sont passés n'ont eu à subir, tant qu'ils y étaient enfermés, que la ration « normale » d'hu-



Oradour : L'intérieur de l'église après l'incendie. (Comité d'Histoire de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale. - Livre-Club-Diderot.)

## LES BOURREAUX

miliations et de privations. Il n'empêche que, de là, ils ont pris le chemin de l'Est, d'où si peu sont revenus — et dans quel état...

Mais le livre nous rappelle des faits que l'on a trop tendance à oublier — parce qu'on s'est efforcé, depuis bientôt une trentaine d'années, de nous les faire oublier.

Il nous rappelle que des résistants ont été fusillés en France même, à travers tout le pays. Il nous rappelle aussi que des populations civiles ont également été massacrées.

On connaît le nom d'Oradour-sur-Glane, cité martyre par excellence, symbole même du martyre de la France occupée.

Mais son nom ne doit pas faire oublier qu'il y eut des civils fusillés, sous les prétextes les plus divers (et souvent sans prétexte) dans des dizaines, sinon des centaines de villes et de villages. Au fil du livre de Guérin, on relève seulement quelques noms, symbolisant tous les autres : Tremblay-les-Gonnesse, dans l'ancienne Seine-et-Oise, Ascq (Nord), Tulle (Corrèze), Saint-Amand-Montrond (Cher), Vizille (Isère), Saint-Jeoire (Haute-Savoie), Saint-Didier (Jura), Les Rousses (Jura), Sainte-Marie-de-Chignac (Dordogne), Montpezat-de-Quercy (Tarn), Fraysinet-le-Gelat (Lot), Marsoulas (Haute-Garonne), Valençay (Indre), Maillé (Indre-et-Loire), Robert-Espagne (Meuse), Etobon (Haute-Saône)... Une quinzaine de départements pris presque au hasard,

auxquels on pourrait ajouter la Bretagne, la Lorraine, l'Auvergne et l'ensemble du Massif Central, le Midi méditerranéen... En vérité, on aurait besoin de bien moins de place si l'on s'efforçait d'énumérer les départements français où il n'y a pas eu de civils massacrés...

Peut-on dire que les occupants allemands avaient au moins l'excuse d'être en France parce qu'ils en avaient reçu l'ordre, mais qu'ils s'appuyaient sur des collaborateurs d'autant plus féroces dans leur zèle que la partie semblait perdue ?

C'est effectivement une excuse invoquée par les Allemands. Excuse fallacieuse, certes, mais qui se fonde sur un élément vrai : effectivement, les miliciens et autres collaborateurs de l'occupant se sont comportés avec la même férocité.

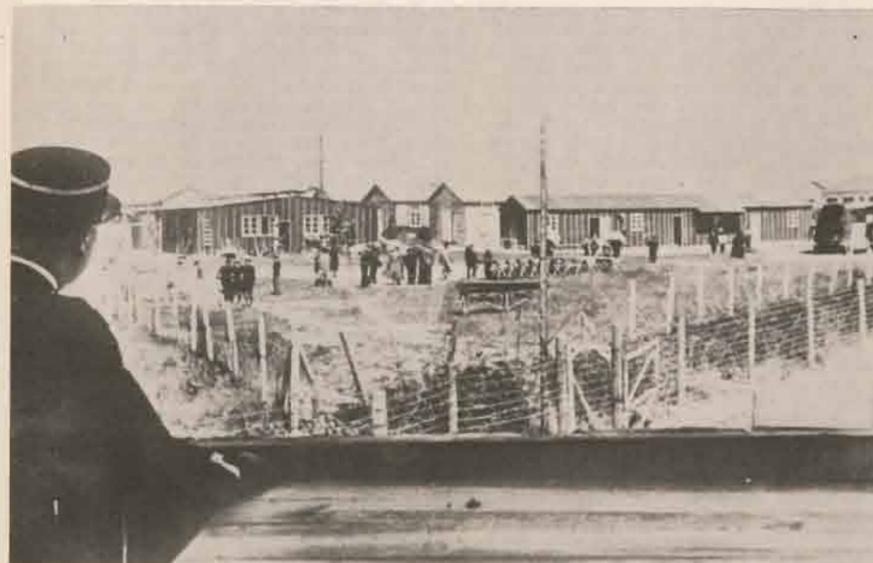
Une autre excuse, tout aussi fallacieuse que la précédente, à laquelle elle s'apparente d'ailleurs : bon nombre de résistants se sont mis au service de l'ennemi.

Cette « excuse » englobe d'ailleurs un élément odieux, puisque ceux qui l'invoquent rangent volontiers dans cette catégorie non seulement les vrais traîtres — par esprit de lucre ou par aveuglement politique (Guérin nous en présente

(1) « La Résistance », par Alain Guérin. Tome 3 : « Du côté des bourreaux », avec une préface de Marie-Madeleine Fourcade. 400 pages in-4°. 484 photos et de nombreuses planches hors-texte. Livre-Club Diderot. Aux deux tomes déjà parus s'ajoute un coffret de documents présentés en fac-similé.



9 juin 1944 : Pendaison de 99 habitants de Tulle (Archives centrales S.E.D., Institut marxiste-léniniste de Berlin - Livre-Club Diderot.)



Le camp de Beaune-la-Rolande (Archives journal « L'Humanité » - Livre-Club Diderot.)

une longue et triste série), mais aussi ceux qui, soumis à la torture la plus bestiale, ont fini par craquer.

Remarquons d'ailleurs que Guérin se garde bien de trancher sur ce dernier point — comment pourrait-il le faire, d'ailleurs ? Il montre, avec beaucoup de sensibilité, que les premiers intéressés — les résistants arrêtés à la suite des déclarations faites sous la torture — expriment des jugements divers et opposés.

Mais le volume n'est pas seulement l'énumération de l'action du bourreau, collectif ou individuel. Il constitue également un martyrologe de la Résistance. Non pas les quelques lignes édifiantes d'usage. Il arrive à faire revivre devant nous tant de disparus, parfois illustres, souvent obscurs. Ils avaient des respon-

sabilités à des échelons différents, mais ils sont unis dans la mort.

Faut-il dire que ce livre vient à point, et qu'il joue aussi un rôle de salubrité morale et politique, face à la vague fangeuse qui s'efforce de réhabiliter la trahison, du moins à en minimiser le rôle, face à l'avalanche charriée par ce qu'on appelle les *mass media*, qui cherchent à nous prouver que seul le « hasard » décide si l'on tombe du bon ou du mauvais côté — et qu'au fond, seuls les imbéciles se font tuer pour leurs idées.

Merci à Alain Guérin et à son équipe pour leur noble effort et félicitations pour le résultat !

Lucien STEINBERG.

## biblio bref

### ● QUESTIONS A LA POLICE

La Fédération Autonome des Syndicats de Police regroupe plus de 62 % des effectifs en tenue (soit 45.000 policiers), elle a obtenu 73 % des suffrages aux Commissions administratives en 1973. C'est dire que l'ouvrage de Gérard Monate est celui d'un homme représentatif (1).

Livre sérieux, mais aussi livre passionnant (et facile à lire), autant par les questions soulevées, que par les réponses apportées et par les documents intéressants et méconnus qui sont présentés.

« Qu'en est-il du policier ? Qui est-il ? D'où vient-il ? Comment le prépare-t-on à son métier, ou plutôt comment ne le prépare-t-on pas ? Comment le pouvoir tente de l'utiliser et de le manipuler. Quel rôle joue la police dans la société française ? Quels sont ses rapports avec la justice, l'armée, la politique, l'argent ? »

Le meeting d'« Ordre Nouveau » du 21 juin 1973 joue dans ce livre un rôle central, à partir duquel l'auteur élargit le débat. Plutôt que de commenter l'ensemble, citons quelques passages en espérant inciter ainsi à la lecture de l'ouvrage :

« Ce n'est pas être fasciste que de dénier aux fascistes le droit de s'exprimer quand leur but est la suppression de toute liberté d'expression et des autres » (p. 199).

A propos d'un autre meeting d'« Ordre Nouveau », en mars 1971 : « On a laissé les gens s'équiper, se promener dans les rues casqués, armés de barres de fer ou de manches de pioche... » (p. 200).

« La campagne contre les émigrés, si bien orchestrée, était-elle née toute seule ? Ne s'agissait-il pas de faire d'eux des boucs émissaires d'une société en crise ? » (p. 160).

Pierre CREPEL.

(1) « Questions à la Police », par Gérard Monate. (Ed. Stock).

## Ce film, par qui le scandale arrive...



Dick Bogard et Charlotte Rampling, les deux principaux interprètes.

« Portier de Nuit » de Liliana Cavani, provoque un indéniable malaise chez ceux qui le voient, et donne lieu à de vives polémiques. Une psychologue, Hélène Tenenbaum, analyse et explique ici ce que ressentent les spectateurs.

« PORTIER DE NUIT » est un film scandaleux. On en sort physiquement meurtri, révolté et moralement malade. Pour ma part, je me suis retrouvée, les jours qui ont suivi, presque aussi anxieuse qu'aux pires moments de la guerre et de l'occupation. Tout se passait comme si je risquais à nouveau de rencontrer un uniforme nazi au coin de la rue, et la nuit, les anciens cauchemars sont revenus.

En fait, au-delà des scènes scabreuses et de l'attitude des personnages, ce qui étreint c'est la présence retrouvée de l'ambiance nazie, présence où le passé et l'actuel se mêlent étroitement. Voilà ce qu'ils ont fait, mais surtout voilà le plaisir qu'ils ont pris à leur triste tâche. Dans le jeu des scènes du passé et du présent, on nous donne à voir des personnages qui n'ont ni honte, ni remords, mais au contraire une grande nostalgie des plaisirs perdus.

### Le réveil des angoisses

Alors que, dans l'ombre, les S.S. sont restés les mêmes, œuvrant avec le même cynisme à effacer les traces de ce qui fut, l'effroi nous saisit quand on comprend qu'il faudra à leurs victimes échapper deux fois à la mort et que, tant d'années après, les bourreaux vivent encore, qu'ils trouvent dans la nouvelle génération des disciples fervents et que, finalement, ce que nous pensions avoir oublié, pouvoir oublier, est encore là.

Voilà pour le réveil des angoisses d'hier et pour la peur d'aujourd'hui. Voilà aussi pour la révolte saine contre ce qui est mauvais et reconnu universellement comme tel.

On peut d'ailleurs s'en défendre : cela se passe en Autriche, c'est une œuvre de fiction. Même si le fascisme n'est pas mort, il se porte mal et rien « encore » ne nous autorise à craindre qu'il renaisse.

Si cet aspect du film (que l'auteur lui-même a défendu dans de nombreuses interviews) ne laisse pas indifférents, il faut reconnaître que le scandale est ailleurs. Les anciens déportés, ceux qui ont perdu les leurs nous le crient. Il s'agit

bien de plaisir sexuel (et non seulement de plaisir, mais de jeux sexuels, de raffinement!) quand il fallait essayer de manger, de ne pas mourir de froid ni de peur. Que la victime se vende, abandonne son corps pour survivre, c'est regrettable ; mais on peut le comprendre comme on accepte de comprendre celui qui a parlé sous la torture. Mais l'attitude de l'héroïne, son désir, son plaisir, ça non — ça ne passe pas — on ne peut l'admettre.

D'ailleurs, au fur et à mesure que se déroule le film, on est surpris de son comportement.

Elle ne dit rien de cette rencontre, elle ne prend pas la fuite. On la pense d'abord figée, paralysée par l'angoisse, victime d'un maléfice, comme les bêtes terrorisées par leur prédateur. Nous avons peur avec elle. Puis c'est la scène où victime et bourreau se retrouvent et où Lucia, au milieu des coups, réclame affolée le plaisir d'autrefois. C'est à ce moment que, pour nous, tout bascule, qu'on refuse d'adhérer. Le scandale est là, comme il était là quand Freud a parlé de sexualité infantile. Qu'on parle de sexualité perverse, de trouble de la sexualité pour les autres, ça va. Qu'on décrive scientifiquement les aberrations sexuelles, pourquoi pas ? Cela a été fait bien avant Freud et n'a jamais dérangé personne. Mais quand il s'est agi de sexualité infantile, alors le tollé est devenu général parce qu'il s'agissait de nous et de nos propres enfants.

### Complices...

Or, pourquoi avons-nous accepté « Les Damnés » et pourquoi rejetons-nous « Portier de Nuit » ?

« Les Damnés », Visconti nous les donnait à voir de loin, comme une époque révolue : pas d'intrusion du présent dans ce passé horrifiant, pas de plaisir, pas de bonheur — rien que la machination, le calcul et pour couronner l'horreur, un inceste tragique, comme le sommet de la déchéance. Les bourreaux ce sont eux, les victimes c'est nous.

Liliana Cavani, au contraire, mêle le présent et le passé, le plaisir et l'horreur, la volonté d'adhésion de la victime et la fatalité. Tout est là, mais elle ne s'en contente pas. Avec les scènes éro-

tiques, elle nous fait violence, elle nous trouble et elle nous implique.

D'abord, elle nous fait perdre nos points de repères moraux : il y a des victimes de la plus grande horreur du siècle qui peuvent être consentantes et nous, les voyeurs de ces scènes, nous devenons complices de ce consentement. Ce n'est pas impunément que l'on assiste aux retrouvailles dans la chambre d'hôtel, scène de passion sexuelle d'autant plus troublante qu'inattendue. Nous observons, froids, glacés même par moments. Cette absence de trouble (rare en ces occasions) en dit long sur ce qui est en jeu. Que nous le voulions ou non, notre société participe d'une idéalisation de la jouissance à laquelle il est difficile de se soustraire. Mais qu'en serait-il de nous, de notre dignité si nous pouvions être troublés par un érotisme que notre raison réprouve ?

Pourtant, quand dans l'appartement où ils sont prisonniers, l'état se resserre, quand de nouveau l'univers concentrationnaire se referme sur eux, nous acceptons mal leur déchéance et leur mort prochaine. Malgré nous, dans le lien fatal qui unit les héros, nous sentons, au-delà des rapports sado-masochistes, quelque chose de vrai, quelque chose que nous reconnaissons ; nous sommes concernés.

Et c'est là que l'auteur nous implique. Il n'y a plus de distance rassurante entre ces personnages et nous, nous ne pouvons les rejeter totalement, les abandonner à leur destin (comme ceux de Visconti) et pourtant ils nous font horreur.

Nous ne sommes pas d'accord, mais nous avons été émus et nous l'avons été parce qu'en nous, quelque chose de l'ordre de la vie, du sexe a été mis en jeu — malgré nous. Devenus complices, nous sommes en pleine contradiction intérieure.

Alors, en sortant du film, pour ne pas prendre conscience de cette adhésion affective à ce que la raison rejette, nous crions haut et fort que le film est un scandale. Ce qui est scandaleux, c'est ce que Liliana Cavani nous fait éprouver et c'est peut-être ce que Baroncelli (1) exprime quand il juge ce film « dur à avaler ».

Posons-nous la question. Ce qui est dur à avaler, ne serait-ce pas le reliquat de notre « sexualité perverse polymorphe » bien enfouie au fond de notre passé et que Liliana Cavani éveille pour notre effroi et non sans dommage ?

Hélène TENENBAUM.

(1) « Le Monde », 5 avril 1974.



### théâtre

## Hommes de toutes les couleurs

UN spectacle sur le racisme, qui dénonce des préjugés, ces stéréotypes. Un spectacle qui nous amène à nous poser des questions, tel est celui que nous offre le Centre Culturel de Bobigny en collaboration avec le Théâtre d'Animation de Fontenay-sous-Bois.

René Bourdet a choisi de dénoncer le racisme. Comment ? « Nous avons choisi le pamphlet, l'humour dénonciateur, la satire, mais aussi la gravité. »

Le pamphlet est une arme vieille comme le monde. Déjà Montesquieu trouvait plaisant de démontrer combien il était nécessaire que les Noirs soient réduits à l'état de bétail humain pour la plus grande gloire des sucriers de l'époque. »

Hommes de toutes les couleurs est ainsi conçu. Démontrer la stupidité des arguments racistes et montrer qui en profite. Le racisme n'est pas innocent. Il n'est pas « en chacun de nous ». Nous ne sommes pas tous racistes. Il a des causes plus profondes. Il divise les travailleurs.

Les textes de Nazim Hikmet précèdent ou suivent ceux de Bertold Brecht, de Duren, de Mandiargues, d'Elsa Triolet, de Langston Hughes. Jacques Prévert et Max Jacob se mêlent aux chansons de Reva, Darfeuille, Bob Dylan, Robert Hayden, Ray Duren Delanoë, Foissy. Pour notre plus grand plaisir.

Plaisir d'un spectacle de qualité. Mais aussi plaisir et nécessité de la discussion sur le racisme.

L'originalité de ce montage est qu'il est prologue du débat.

La réaction de la salle le vendredi 1<sup>er</sup> mars à Bobigny était significative.

A-t-on insisté assez sur les aspects économiques du racisme ?

La lutte contre le racisme ne doit-elle pas être aussi la lutte pour le droit à la différence ?

Vifs échanges. Débats avec les acteurs. Mais auparavant le Centre Culturel de Bobigny avait exposé dans quel cadre avait lieu ce spectacle.

Tout d'abord, le Centre s'est livré à un travail sur le racisme dans la ville ; discussion dans les C.E.S., les lycées, sur les marchés, un foyer de jeunes travailleurs et un Comité d'Entreprise.

Les propos recueillis servirent de trame à la pièce. Puis celle-ci fut présentée là où les enquêteurs étaient passés. Nouvelles discussions. On soumet la pièce au feu de la critique. Enfin maintenant celle-ci est présentée à l'ensemble du public.

Le théâtre : partie intégrante de la lutte contre le racisme.

Souhaitons que ce genre d'expérience se poursuive.

• Un bon point pour les interprètes : René Bourdet, Evelyne Dress, Claude Réva.

Jacques DIMET.

• Ce spectacle partira en tournée après les vacances.

## AU FIL...

■ Duke Ellington vient de mourir. Compositeur fécond et complexe, interprète applaudi dans le monde entier, inventeur du grand orchestre de jazz, sa vie symbolise l'ascension isolée de certains noirs américains de talent. Il fut et restera un « grand » de la musique contemporaine.

■ L'ouvrage de Pierre Paraf « Le racisme dans le monde » (Payot éditeur) en est à sa 5<sup>e</sup> édition. Son allocution prononcée à Médan, le 7 octobre 1973 : « Emile Zola et Henri Barbusse » est publiée par « Les Cahiers Naturalistes » (n° 46) sur forme de tiré-à-part.

■ De l'auteur du « Sang du Condor », Jorge Sanjines, vient de sortir un nouveau film, lucide et poignant : « Le courage du peuple ». Il montre les luttes des mineurs de l'étain, en Bolivie, et la féroce répression de 1967.

■ Une œuvre de Pablo Neruda : « Splendeur et mort de Joaquín Murieta » est représentée à partir du 8 juin par Le Théâtre du Tourne-mire, à Bobigny.

■ A la Cartoucherie de Vincennes, puis en tournée dans la banlieue parisienne, « Fils Carlos décédé », de Betty Raffaëlla, Joseph Guglielmi et Michel Raffaëlli, joué par le Théâtre de la Tempête, met à nu le racisme et l'inhumanité de notre société à travers un fait divers : le suicide d'un jeune Portugais à la prison de Fleury-Mérogis.

■ Cent tableaux de Juan Miró, accompagnés de cent inédits récents de l'artiste sont exposés au Grand Palais : une fête pour l'esprit et le cœur.

■ « Le Sahara avant le désert » : de cette exposition passionnante, au Muséum d'Histoire Naturelle (jusqu'au 30 septembre) on retiendra surtout les objets et peintures des peuples qui ont habité cette région, alors florissante, il y a quelque 5.000 ans.

■ Vient de paraître : « Dialogue avec les Allemands », de Asher Ben-Natan, ambassadeur d'Israël à Paris ; « Les Palestiniens du silence », de Clara Halter (Belfond) ; « Saison Violente », d'Emmanuel Roblès (Le Seuil) ; « Vivre debout, la Résistance », de Pierre Durand, un album aux éditions La Farandole.

## DES JOURS

# Art sénégalais d'aujourd'hui



« Le Jour et la nuit » de Ibou Diouf

**N**OUS connaissons généralement l'art traditionnel. Mais pour ce qui concerne l'art africain contemporain, et plus précisément l'art sénégalais, le public français risque d'avoir une certaine méfiance — surtout s'il se réfère à ce qu'on lui propose, la nuit, sur les boulevards.

Je rassure tout de suite le lecteur de « Droit et Liberté », il n'est pas question de ce type d'œuvre d'une affligeante banalité, reproduite en d'innombrables exemplaires. Il est exactement question du contraire ; chaque œuvre présente une originalité certaine. Chaque œuvre est chargée d'un contenu qui fait d'elle une œuvre de haute création — qu'il s'agisse d'une peinture, d'une sculpture ou d'une tapisserie, et cela dans une forme d'expression où s'instaure une communication chaleureuse, colorée, rythmée avec le visiteur.

Traits dominants : la couleur maniée sans complexe, l'audace des harmonies, et aussi le monde intérieur des artistes, cette façon qu'ils ont d'être habités à la manière des conteurs de chez eux.

Très caractéristique également, la vo-

lonté chez chacun d'eux de trouver son moyen d'expression propre, de façon à se libérer des valeurs coloniales gênantes — comme sont gênantes pour un artiste français les valeurs académiques.

Quelques-uns d'entre eux reprennent à Picasso ce que Picasso, tout compte fait, leur a pris ! A travers la variété des œuvres présentées, c'est l'art contemporain tout entier qui surgit, exception faite de l'expression « pop'art » qui s'adresse essentiellement à une population jouissant d'un haut niveau de consommation (société dite de consommation).

L'expression picturale d'aujourd'hui est universelle. Elle a emprunté à diverses cultures ; il est normal, par conséquent, qu'il en soit de même pour les artistes sénégalais (on retrouve ce même phénomène dans la musique contemporaine ou le free jazz). Faire autrement, c'est prendre le risque de tomber dans le folklorisme.

L'influence d'un peintre comme Dubuffet — et l'art brut — se fait également sentir. Mais quoi de plus normal dans la mesure où les recherches de Dubuffet l'ont conduit à s'orienter vers l'art pri-

mitif ou l'art spontané — consistant à ne pas passer à travers le filtre des connaissances jugées, en pareil cas, contraignantes.

Tout cela est bien contemporain, en même temps que très « Art Nègre », car ces jeunes peintres sont les héritiers d'un fabuleux patrimoine culturel qu'ils savent utiliser — et par ailleurs ils intègrent ce patrimoine spécifique à de nouvelles recherches, qui vont dans le même sens que les jeunes peintres européens ou latino-américains.

Par conséquent, il ne s'agit pas ici d'une peinture d'école, d'une peinture de ghetto. Au contraire, c'est une œuvre ouverte. Tout le monde est invité à y pénétrer. C'est une œuvre fraternelle avec laquelle le visiteur du Grand Palais communique chaleureusement (1).

Charles FUTERMAN.

(1) Galeries Nationales du Grand Palais, tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 20 heures, le mercredi jusqu'à 22 heures, jusqu'au 24 juin. Journée gratuite le mercredi 5 juin.

aussi la grande majorité des chrétiens en les associant à son intolérance, à son racisme : « L'art commence seulement avec le catholicisme. »

Ces propos stupides ne mériteraient même pas d'être relevés s'ils ne sortaient de la bouche d'un homme dont l'œuvre et l'audience sont importantes. Il convient de combattre avec la plus grande énergie un racisme qui, pour primaire qu'il soit, n'en est pas moins dangereux (souvenons-nous du passé, pas si lointain...).

Quant à l'art nègre est-il nécessaire de rappeler tout ce que notre « art occidental » lui doit ?

Françoise CREPEL.

# Dali a tort !

**S**ALVADOR Dali qui se considère volontiers comme un grand esprit, n'hésite pas, le cas échéant, à porter sur l'art des jugements purement racistes. Ainsi, dans un interview récemment paru dans « Jeune Afrique », Dali a déclaré :

« L'art nègre, c'est la clarté de l'humanité... Vous appelez ça un art, ces objets aussi laids que des péchés mortels ? C'est de l'art sauvage... Certes Picasso était un génie, mais il n'était pas intelligent. La preuve, c'est qu'il a pu se méprendre sur l'art nègre que je considère comme une des équivoques qui nous a le plus déshonorés. »

Dali ne s'en tient pas là et insulte

# Rencontres européennes

Il y a en Europe, selon les estimations, de 12 à 14 millions d'immigrés ; on a pu dire que l'ensemble de ces travailleurs constituait le dixième partenaire de la Communauté économique européenne. Dans tous les pays concernés se posent donc des problèmes communs, résultant des conditions de vie, le plus souvent très dures, que connaissent les travailleurs immigrés, des inégalités sociales et des discriminations de toutes sortes dont ils sont l'objet, des campagnes racistes dirigées contre eux. Aussi, de plus en plus, apparaît-il nécessaire aux organisations qui défendent leurs droits et leur dignité, et qui luttent contre tous les aspects du racisme, d'échanger leurs observations et leurs expériences, dans la perspective d'une certaine coordination de leurs efforts.

C'est ainsi qu'une délégation du M.R.A.P., composé de Charles Palant, vice-président du Mouvement ; Albert Lévy, secrétaire général ; Francis Boniart, trésorier, et Alexandre Santos, membre du Bureau national, a rencontré le 24 avril, à Paris, MM. Maurice Ludmer et Benny Bunsee, représentant le National Committee for Trade Union Against Racism (N.C.T.U.A.R.), venus de Londres.

Cette organisation nouvellement créée par des syndicalistes se donne pour objectif de combattre les discriminations et les menées racistes qui sont devenues inquiétantes en Grande-Bretagne, dans

la dernière période. L'entretien qui a eu lieu a permis de dégager un certain nombre d'options communes et de projets. Le M.R.A.P. et le N.C.T.U.A.R., en particulier, multiplieront les échanges d'informations.

Quelques semaines plus tôt (29-31 mars), Alexandre Santos avait participé, à Londres, au nom du M.R.A.P., représenté également par Nedjadi Boudjenah, à un colloque sur la Communauté économique européenne et les travailleurs migrants, organisé par le Comité catholique pour la justice raciale. Notre ami, qui était l'un des quatre rapporteurs, a présenté un exposé sur la politique française de l'immigration et les problèmes des travailleurs immigrés.

Par ailleurs, Albert Lévy s'est rendu en Belgique les 17 et 18 mai. Le 17, il a pris la parole à Charleroi, à un meeting organisé par le Mouvement chrétien pour la paix (M.C.P.), le Mouvement

contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (M.R.A.X.) et les Jeunesses socialistes. Ce meeting avait pour but de soutenir la campagne en cours pour l'adoption en Belgique d'une loi antiraciste comparable à celle de la France. Sous la présidence de MM. René Marchandise du M.C.P., et Antoine Dudicq du M.R.A.X., des interventions ont été faites par MM. Ernest Glinne, ancien ministre et Claude Dejardin, député, auteurs de la proposition de loi, ainsi que M. François Rigaux, professeur de Droit à l'Université catholique de Louvain.

Le lendemain, Albert Lévy s'est entretenu avec la direction du M.R.A.X., à son siège de Bruxelles. Des dispositions ont été mises au point en vue de resserrer les liens déjà anciens entre les deux mouvements pour faire face avec plus d'efficacité aux données actuelles du racisme dans les deux pays et dans l'ensemble de l'Europe.

## Aide juridique aux victimes du racisme

Pour défendre les droits des travailleurs immigrés, pour aider toutes les victimes de discriminations, d'agressions ou d'injures racistes, une permanence juridique fonctionne au siège du M.R.A.P. depuis plusieurs mois. *Chaque mardi, de 18 heures à 20 heures*, les mili-

tants qui l'assurent ont fort à faire. D'ores et déjà, de nombreux cas ont pu être réglés à la satisfaction de tous, soit par interventions ou démarches appropriées, soit en portant les affaires devant les tribunaux, avec le concours des avocats membres de la Commission juridique du M.R.A.P.

Il faut que tous les intéressés soient informés de cette activité. A cet effet, les comités parisiens du M.R.A.P. diffusent un tract expliquant ce que peuvent et doivent faire les victimes ou les témoins d'actes racistes, pour permettre, notamment, la mise en œuvre de la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972.

Mais en province aussi, les initiatives de cet ordre commencent à se multiplier. Après le comité de Roubaix, qui organise des permanences régulières dans son local, celui d'Amiens, nouvellement créé, annonce par voie de presse qu'il tiendra une permanence tous les dimanches, de 10 heures à 12 heures, 6, rue Fernel, à partir du 7 avril.

Le comité de Strasbourg annonce également dans la presse une permanence tous les samedis, de 15 heures à 17 heures (à partir du 20 avril), au Centre Mounier, 42, rue de l'Université, en vue d'aider à résoudre les problèmes d'assistance juridique, les démarches administratives, les cas d'« expulsions douteuses », les questions de cartes de séjour et de travail, de logement, etc.

Un tract détaillé sur la conduite à tenir en présence d'un acte raciste est diffusé par le comité de Nice.

**mrap**

**PRESIDENT** : Pierre PARAF. **VICE-PRESIDENTS** : Charles PALANT, abbé Jean PIHAN, Fred HERMANTIN. **SECRETARE GENERAL** : Albert LEVY.

**COMITE D'HONNEUR**

Bâtonnier Paul ARRIGHI, Georges AURIC, Claude AVELINE, Robert BALLANGER, Roger BASTIDE, Jean CASSOU, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Louis DAQUIN, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Adolphe ESPIARD, Henri FAURE, Max-Pol FOUCHET, Marcel GROMAIRE, André HAURIQUO, Pierre JOXE, Charles-André JULIEN, Alfred KASTLER, Henri LAUGIER, Alain LE LEAP, Michel LEIRIS, Jeanne LEVY, Darius MILHAUD, Théodore MONOD, Etienne NOUVEAU, Jean PAINLEVE, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Françoise ROSAY, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Jean SURET-CANALE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Dr Pierre WERTHEIMER.

Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Jean DALSACE, Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Francisque GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Jean LURÇAT, Léon LYON-CAEN, André MAUROIS, Amiral MUSELIER, Marc SANGNIER, André SPIRE, Général Paul TUBERT, Chanoine Jean VIOLLET.

**MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)**  
120, rue Saint-Denis - Paris (2<sup>e</sup>) - Téléphone : 231-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

Désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

**J'adhère  
au M.R.A.P.**

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 10 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

## Un stage de formation des militants du M.R.A.P.

Organisé par le M.R.A.P., un stage pour la formation des militants antiracistes aura lieu les samedi 22 et dimanche 23 juin, à l'Institut National d'Education Populaire de Marly-le-Roi.

Le programme comporte les sujets suivants :

- Samedi matin : **Le racisme, pourquoi ? comment ?**
- Samedi après-midi : **Les données actuelles du racisme. Le racisme devant la science.**
- Samedi soir : **Projections de montages audio-visuels et de films.**
- Dimanche matin : **Bases et modalités de l'action du M.R.A.P.**
- Dimanche après-midi : **Racisme et antiracisme, questions et réponses (élaboration collective).**

Le séjour (coucher et repas), dans le cadre agréable du Centre, entouré d'un vaste parc, est fixé à 18 F par jour.

Renseignements et inscriptions au M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis, 75002 Paris.

## Humour douteux à Metz

La « Schout-Parade », organisée le dimanche 7 avril par la « Commune Libre de la Route de Magny », à Metz, comportait un char dont le contenu, à intention humoristique, a soulevé quelque émotion. On y voyait une voiture en panne d'essence tirée par un âne et poussée par trois personnes portant une « keffie » (coiffe traditionnelle des populations arabes). En voulant symboliser la « crise du pétrole », les organisateurs ont, en fait, apporté de... l'eau au moulin de ceux qui rejettent sur « les Arabes » la responsabilité des difficultés économiques et prétendent les leur faire « payer ».

Le comité mosellan du M.R.A.P. a protesté, dans un communiqué, contre cette conception tendancieuse et méprisante de « l'humour ». Les organisateurs affirment, en réponse, qu'ils n'avaient aucune pensée raciste.

## FETES...

Pour faire connaître le M.R.A.P. et diffuser « Droit et Liberté », pour assurer aussi des rentrées financières, la réalisation de stands dans les fêtes de plein air qui se multiplient en cette saison, est un excellent moyen à la portée des comités locaux. C'est ce qu'a compris celui des Alpes-Maritimes, dont on voit ici deux animateurs, M. et Mme Pelgrin, à la fête récente du « Patriote-Côte d'Azur ».

— Pierre Paraf, président du M.R.A.P., a participé, le 11 mai, à une vente-signature de son livre « L'homme de toutes les couleurs », au cours de la Fête laïque de Tremblay-les-Gonnesse, dans la région parisienne. Il sera, le 16 juin, à la fête du journal « La Marseillaise », à Avignon.



### NIMES : multiples initiatives

Après le débat, fort réussi, sur les problèmes des travailleurs migrants, à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme, le comité du M.R.A.P. de Nîmes a pris l'initiative, fin mai, d'un colloque d'enseignants sur l'éducation et la scolarisation des enfants de ces travailleurs. Un montage audio-visuel a été réalisé pour être présenté à cette occasion.

Le comité se préoccupe, en outre, de l'action à mener à la suite des discriminations nombreuses qui lui ont été signalées dans les domaines du logement et de l'emploi.

Par ailleurs, le comité local du M.R.A.P. et celui de l'A.N.A.C.R. (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance) sont intervenus auprès d'un libraire qui avait exposé en vitrine « Mein Kampf », d'Adolf Hitler, présenté, a-t-il déclaré, comme une réédition récente par les « Nouvelles Editions Latines ». Le livre a été immédiatement retiré de la vente.

### ROUEN : exposition itinérante

A l'initiative du M.R.A.P., de la Ligue des Droits de l'Homme et du M.D.P.L. (Mouvement pour le Désarmement, la Paix et la Liberté), un comité de soutien aux immigrés et d'action antiraciste s'est constitué à Rouen, auquel se sont jointes plus de dix autres organisations.

Il a réalisé une exposition comportant entre autres, une dizaine de panneaux du M.R.A.P., sur les travailleurs immigrés et différents aspects du racisme, qui sera présentée du 4 au 8 juin, au siège de la Fédération des Œuvres Laïques, du 11 au 16 juin à Mont-Saint-Aignan et à partir du 18 juin au Lycée Corneille.

Le 7 juin a eu lieu un débat, après la projection du film « Etranges étrangers », avec la participation d'Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P.

## AU FIL...

■ Pierre Paraf, président du M.R.A.P., est parti le 25 mai, pour une dizaine de jours, en Roumanie où il doit être reçu par les autorités et faire plusieurs conférences.

■ A Nice, le 4 mai, Pierre Paraf a animé un débat sur le racisme avec des lycéens, qui a été retransmis dans le cadre d'une émission radiodiffusée. A Arcueil (94), il a animé un débat le 23 avril après la projection du film « Esclaves », de Biberman.

■ Dans le cadre d'une semaine consacrée aux problèmes des travailleurs immigrés, Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P., a participé à un débat organisé à Villejuif (94) par le Centre culturel municipal et le Théâtre Romain Rolland. Cette semaine a été marquée en outre par des projections de films quotidiens, une exposition de photos et une soirée-cabaret, avec Francesca Solleville.

■ Complément aux initiatives déjà signalées (« Droit et Liberté » d'avril) à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme : le comité du M.R.A.P. du Nord s'est associé à la conférence de presse donnée par la C.G.T., la C.F.D.T. et différentes autres organisations, le 21 mars, à Roubaix ; le comité du M.R.A.P. du Nord Thionville, à un meeting avec les organisations syndicales, les partis de gauche et l'Amicale des Algériens.

■ A la soirée commémorative de l'insurrection du ghetto de Varsovie, le 21 avril, le M.R.A.P. était représenté par Albert Lévy et Alexandre Chil-Kozlowski. Pierre Paraf avait envoyé un message, qui a été lu à la tribune.

■ Le Centre culturel cinématographique de Grenoble a organisé en mai, avec le concours du M.R.A.P. et de divers autres groupements, un cycle de projections sur le thème « Racisme et cinéma ». Dans cette même ville, la M.J.C. « Les Allobroges » a réalisé une Quinzaine sur le racisme, comportant notamment la projection de « Derrière la fenêtre ».

■ Sally N'Dongo, secrétaire national du M.R.A.P., a animé un débat sur les problèmes des travailleurs immigrés le 24 avril à Vernon (Eure), et fait un exposé, le 6 mai, devant des élèves du lycée Racine, à Paris.

DES JOURS



3M FRANCE | 3M

société anonyme au capital de 49.240.000 francs  
135, Bd SERURIER, 75040 PARIS CEDEX 19  
Tél. 202-80-80 - Registre du Commerce Paris 54 B 7855

Aidez  
le  
M.R.A.P.  
et son  
journal

Votre Mariage c'est  
**PRONUPTIA**  
la maison du bonheur DE PARIS  
18 rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9<sup>e</sup>  
tél. 770.23.79  
Principales villes de France et de l'étranger  
300 modèles de 225 à 2500 F



Catalogue contre 1,50 F en timbres

## Roger BASTIDE

Roger Bastide est décédé à l'âge de 76 ans. Philosophe, sociologue, anthropologue, l'ensemble de son œuvre, centrée sur les rencontres de cultures et les relations inter-ethniques, est animée par une volonté passionnée de compréhension au service de laquelle il met une curiosité toujours en éveil, des intuitions à la fois géniales et révolutionnaires, une réflexion originale, qui intègre les données de la sociologie positiviste, de la sociologie de la connaissance, de l'anthropologie culturelle, de Marx, de Freud, et du structuralisme en en faisant éclater les limites.

Agrégé de philosophie en 1924, il enseigne quelques années en France, puis il part pour le Brésil où, de 1938 à 1951, il enseigne la sociologie à Sao Paulo — Roger Bastide est considéré comme le père de la sociologie brésilienne. Homme de terrain, il étudie, en y participant, les rites des religions afro-brésiliennes. Il publie « Les religions africaines au Brésil » en 1961, et « Les Amériques Noires » en 1967, où il analyse la présence africaine sur le continent américain et les contacts de civilisations dans un contexte de domination.

De retour en France, il est nommé directeur d'Études à la sixième section de l'École pratique des hautes études et, de 1958 à 1968, il est titulaire de la chaire d'ethnologie sociale et religieuse à la Sorbonne. Il introduit en France la psychiatrie sociale, dont l'objet est l'étude de la dimension sociale et culturelle des désordres mentaux et dont la méthode d'approche est la recherche interdisciplinaire, lieu d'échange et de rencontre entre le psychiatre, le psychologue, l'ethnologue et le sociologue.

Directeur du Centre d'études des sociétés et pathologie mentale, il développe les recherches sur l'adaptation de l'homme de couleur en France. En 1950, il publie « Sociologie et psychanalyse », dont une édition remaniée est sortie en 1972 ; en 1965, « Sociologie des maladies mentales » et, en 1972, « Le rêve, la transe et la folie ».

Il poursuit une réflexion féconde sur les contacts de cultures et les relations de domination-subordination qui les caractérisent, et publie en 1970 « Le prochain et le lointain » et « Anthropologie appliquée » en 1971.

Homme passionné, disponible, d'une grande simplicité et générosité, plein d'humour, Roger Bastide était un homme engagé ; il écrivait : « Les relations inter-ethniques... se font toujours dans la catégorie de la praxis et non dans celle de la compréhension ou, plus exactement, la compréhension réciproque ne peut se faire qu'en se forgeant une communauté d'action... Nous travaillons « du dedans », à l'intérieur des communications des groupes. »

Dénonçant l'ethnocentrisme, il a lutté contre le racisme et œuvré toute sa vie pour la compréhension et le rapprochement entre les peuples, non seulement par ses écrits, mais aussi par son action.

Membre du Comité d'Honneur du M.R.A.P., il participa à de nombreuses manifestations et assura toujours de son soutien les campagnes du M.R.A.P. « La tâche numéro un de notre époque, écrivait-il, ne devient-elle pas la lutte

contre le racisme, qui empêche l'organisation mondiale de naître, dans la paix et le respect mutuel ? Certes le racisme est attaqué, officiellement, mais ces attaques ne portent-elles pas contre les formes archaïques du racisme, qui continue cependant, en changeant de visage. Car le racisme est comme Protée, il prend sans cesse de nouvelles figures, il se déguise, il se cache dans l'ombre, pour mieux tirer — ou plus impunément — les ficelles de la marionnette en laquelle il nous a transformé... La lutte contre le racisme doit donc s'achever par la lutte contre cet autre racisme sournois, celui de la croyance en la supériorité de la civilisation rationaliste (et non plus organique), technicienne (et non plus cosmique), sur les autres cultures... Ce n'est, croyons-nous au contraire, qu'en sauvegardant leurs identités culturelles que les groupes peuvent tisser entre eux des liens fraternels. »

Marie-Claude MUNOZ.

## Pierre ABRAHAM

Homme d'action, homme de lettres, homme de cœur : ces trois vocables réunis suffiront-ils à rendre compte de ce que fut la vie de Pierre Abraham, notre ami, qui vient de mourir ? Non, sans doute, tant cette vie fut foisonnante et riche d'humanité vraie.

Sorti de Polytechnique, officier pilote d'aviation pendant la guerre de 1914-18, il participe également à la seconde guerre mondiale, puis dirige un réseau dans la Résistance : il était chevalier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Croix de guerre avec trois citations.

Outre ses œuvres maîtresses consacrées à Balzac (1929), à Proust (1930, rééditée en 1971), il a notamment dirigé les tomes « Arts et Littérature » de l'Encyclopédie Française et le Manuel d'Histoire Littéraire de la France (Editions Sociales), et tenu pendant de longues années des chroniques à « Ce Soir » et aux « Lettres Françaises ».

Comme directeur de la revue « Europe », depuis 1949, il a donné toute la mesure de ses talents d'animateur, de critique littéraire et d'écrivain.

Son livre autobiographique « Les trois frères » (1), qui témoigne à la fois de sa lucidité et de son humour tendre, évoque l'histoire d'une famille juive française profondément patriote, dont l'un des enfants devint ingénieur et deux autres écrivains (lui-même et Jean-Richard Bloch).

\*\*

Notre ami Aron Zalc vient d'avoir la douleur de perdre son fils Simon Zalc, âgé de 51 ans. Nous lui exprimons, ainsi qu'à sa famille, nos affectueuses condoléances.

(1) Les Editeurs Français Réunis. Voir « Droit et Liberté », juillet-août 1972.

## Léon FEIX

Défenseur de longue date des aspirations des peuples colonisés, Léon Feix, député d'Argenteuil - Bezons, membre du Comité central du Parti communiste français, est décédé brutalement à la Martinique, dans la nuit du 27 au 28 avril.

Dans un message adressé à Mme Viviane Feix, Albert Lévy, au nom du M.R.A.P., en lui exprimant sa sympathie personnelle et celle du Mouvement, souligne l'énergie sans faille avec laquelle il se consacrait à la défense des droits des travailleurs immigrés, ce qui avait amené le M.R.A.P., en maintes occasions, à soutenir son action tant au Parlement que sur les lieux mêmes où vivent ces travailleurs.

La voix de Léon Feix fut une des premières à s'élever pour soutenir le droit à l'autodétermination du peuple algérien, et dès les premiers jours, à protester contre la guerre qui devait, durant sept ans, marquer si douloureusement la vie quotidienne de part et d'autre de la Méditerranée.

Actif combattant contre le racisme, il fut de ceux qui les premiers déposèrent à l'Assemblée Nationale les propositions de la loi élaborée par le M.R.A.P. contre les discriminations et les provocations à la haine. Un de ces derniers actes d'ailleurs fut son intervention auprès du Premier ministre, à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme, pour dénoncer des crimes qui se sont multipliés ces derniers temps contre les travailleurs maghrébins, et réclamer pour tous les travailleurs immigrés des conditions de travail et de vie décentes, humaines, dans le respect de leurs droits et de leur dignité.

## MARIAGE

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de notre amie George-Laure PAU, membre du Bureau national du M.R.A.P., avec M. Philippe LANGEVIN. Nos cordiales félicitations et tous nos vœux de bonheur.

## DISTINCTION

Le Festival de Cannes a suscité, cette année, bien des remous et des polémiques. Nous reviendrons sur certains des films présentés — parfois dans des conditions déplorables — et qui pourtant expriment des tendances véritablement nouvelles, parce qu'ils puisent leur inspiration dans les vrais problèmes des hommes de notre temps.

Du palmarès, nous retenons avec plaisir le Prix d'interprétation féminine, décerné à Marie-José Nat dans « Les Violons du Bal », de Michel Drach.

Nous avons présenté ce film en février dernier,

## éducation à la fraternité

## Une leçon de vocabulaire...ou de racisme ?

Les manuels scolaires, lorsqu'ils abordent certaines époques de l'histoire de notre pays, sont parfois et encore sujets à caution.

Et il faut bien reconnaître que les pages consacrées à l'explication des conquêtes coloniales, entre autres, n'ont pas été sans répercussion, pendant des décennies, sur le développement de sentiments racistes dans l'opinion publique.

Certes, une certaine évolution est à enregistrer, et il faut s'en réjouir. L'indépendance acquise des peuples colonisés n'y est pas étrangère, de même que la vigilance et l'action des antiracistes, notamment chez les enseignants.

Cependant cette vigilance est toujours d'actualité. Comme en témoigne la démarche que vient d'effectuer, auprès du directeur des Editions Fernand Nathan, notre ami Marc-André Bloch, au nom du bureau du C.L.E.P.R.

Cette démarche vise la dernière édition du manuel « Vocabulaire et Style » publié par cette maison. Nous avons tenu à publier intégralement la lettre du C.L.E.P.R., ainsi que la réponse de M. Robert Gaillard, conseiller pédagogique des Editions Fernand Nathan.

## La lettre du C.L.E.P.R.

Monsieur le Directeur,

Nous suivons avec intérêt les publications de votre maison d'édition et avons pu jusqu'ici constater la contribution que nombre d'entre elles ont apportée à la cause que nous défendons : celle de la lutte contre les préjugés raciaux.

Nous avons été d'autant plus surpris et choqués de trouver dans le manuel « Vocabulaire et style » de MM. R. Schmitt et P. Filbert paru chez vous (dernière édition : 1<sup>er</sup> trimestre 1972), offertes aux enfants, quelques pages d'inspiration purement raciste.

Il s'agit (p. 111) d'un texte de A. T'Serstevens sur les Chinois de Tahiti, où nous relevons, entre autres, ces quelques perles : « Je n'ai jamais rien rencontré sur la boule terrestre qui soit plus antipathique que ce magot d'exportation ; outre sa disgrâce physique, il est affligé d'une laideur morale assez répandue mais qui atteint chez lui à l'outrance : il ne pense qu'à l'argent et il y pense de façon sordide... On reconnaît son magasin rien qu'à la saleté de ses vitres et au désordre de sa devanture ; s'il en est par hasard un propre, la présence de son tenancier suffit à le rendre crasseux ».

Un peu moins haut peut-être en couleur, le texte de Lucien Bodart sur les Méos donné p. 106 a été, au mépris d'ailleurs de la pensée personnelle de l'auteur lui-même, qui, notoirement, n'est pas un raciste, présenté par les rédacteurs du manuel dans le même esprit :

« Il (Le Chinois établi à Tahiti) est petit, maigre ou obese, mal bâti, le poil dur, le cheveu dur, la poitrine étriquée, les genoux cagneux, les mollets en tendons comme les cuisses des coqs de combat, mais vif, alerte, solide, infatigable ».

Je n'ai jamais rien rencontré sur la boule terrestre qui soit plus antipathique que ce magot d'exportation. Outre sa disgrâce physique, il est affligé d'une laideur morale assez répandue mais qui atteint chez lui à l'outrance : il ne pense qu'à l'argent et il y pense de façon sordide. Tout lui est bon pour en faire, tout lui est bon pour le garder. Son existence entière s'est sacrifiée à cette idole qui ne lui accorde que des joies éphémères. Ou peut-être l'argent donne-t-il à ceux qui se sont faits ses esclaves une félicité surabondante qui supplée à toutes les autres.

Ses boutiques ne sont qu'un bric-à-brac sans goût ni couleur, une resserre à mar-

vitres et au désordre de sa devanture. S'il en est par hasard un propre, la présence de son tenancier suffit à le rendre crasseux.

(A. T'Serstevens, Tahiti et sa couronne).

Présentez oralement, en suivant le texte ci-dessus, le portrait général de l'Arabe, marchand de tapis.

26. Décrivez avec précision le costume régional masculin et féminin d'une province.

Quelques extraits de la page 111.

on s'abstient de faire remarquer aux enfants qu'il est extrait d'un livre sur la guerre d'Indochine, et que ces guerriers combattent pour leur indépendance. On ne souligne nullement l'ironie probable de la phrase : « Les pentes sont interdites par des champs de pièges, correspondant aux champs de mines des civilisés. » A propos de leurs fusils, très primitifs et de fabrication artisanale, on pose aux enfants la question captieuse :

leurs sommets dans l'abondance, le bonheur et l'anarchie », ils ne retiennent que le dernier terme et expliquent : « Anarchie : état de liberté et de désordre né de l'absence d'autorité. »

Mais voici plus grave encore : à partir de ce texte de L. Bodart, on demande aux enfants : « Pour quelles raisons peut-on faire un portrait collectif, un portrait général des Méos ?... De quelle sorte de gens » (noter la nuance péjorative !)



« peut-on faire un portrait collectif ? » Comme tous les racistes, conscients ou inconscients, les auteurs s'ignorent manifestement que toute la question est justement de savoir si l'on peut faire des Méos (ou des Chinois, ou des Arabes, ou des Juifs, etc.) « un portrait collectif, un portrait général », et que la réponse positive qu'ils donnent eux-mêmes à cette question est celle qui se trouve au cœur des attitudes et comportements du raciste.

Et voici le comble : les enfants sont invités à « présenter oralement, en suivant le texte de A. T'Serstevens, le portrait général de l'Arabe, marchand de tapis » ! Un peu plus loin, c'est un portrait des Anglais qu'on leur propose, et on leur donne à ce sujet ce conseil : « soyez très prudents et honnêtes dans votre jugement » — sans doute en s'inspirant de l'exemplaire leçon de « prudence » et d'« honnêteté » que viennent leur donner les adultes, auteurs du manuel !

Nous sommes certains que la tendance raciste de ce manuel n'a pas votre approbation. Nous aimerions savoir d'une part comment votre bonne foi a pu être à ce point surprise, et d'autre part ce que vous comptez faire pour débarrasser à l'avenir cet ouvrage des pages qui le déshonorent.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Bureau du C.L.E.P.R. :  
M. A. BLOCH, président d'honneur,  
professeur honoraire  
à la Faculté des Lettres de Caen.  
Adresse personnelle :

### La réponse de l'éditeur

Cher Monsieur,

Suite à votre lettre du 22 février, nous pouvons vous assurer qu'il n'y a jamais eu, de la part des auteurs du manuel : « Vocabulaire et style » (MM. R. Schmitt et P. Filbert), la moindre pensée « raciste » en proposant des exemples, d'ailleurs fort divers, de portraits dans le cadre d'exercices de styles.

Vous avez raison de soulligner, et je tiens personnellement à vous en remercier, que notre Maison a, sur ce point, des principes stricts et qu'elle s'honore d'avoir publié : « L'éducateur devant le racisme ».

Je tiens à vous remercier personnellement d'attirer mon attention sur l'usage qui pourrait être fait des textes que vous citez, usage qui ne serait pas conforme à l'esprit des auteurs.

En conséquence, je prends toute disposition pour que les corrections nécessaires soient faites, lors d'une nouvelle édition.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Robert GAILLARD,  
Conseiller pédagogique.

En septembre dans « Droit et Liberté »

## Un dossier exceptionnel Le colloque de Marly

Le compte rendu du colloque de Marly-le-Roi (16-17 mars) sur l'éducation et la scolarisation des enfants de migrants, paraîtra dans « Droit et Liberté » de septembre, sous la forme d'un important dossier.

Ce dossier, présenté par Marc-André Bloch, président d'honneur du C.L.E.P.R., comportera notamment : l'exposé de Mme Héléne Gratiot-Alphandéry portant sur une enquête psycho-sociologique, qui a ouvert le colloque ; les travaux détaillés des cinq sous-commissions (conditions de vie de l'enfant migrant et leur impact sur sa santé, ses possibilités et impossibilités d'épanouissement et de travail ; structures d'accueil dans le milieu de vie et l'école ; problèmes de l'acculturation ; le bilinguisme ; pédagogie de l'altérité) ; les conclusions d'Olga Wormser-Migot ; le message de Pierre Paraf ; le communiqué final ; et, en annexe, les principaux textes officiels relatifs à la scolarisation des enfants immigrés.

Ce numéro de « Droit et Liberté » sera adressé automatiquement à tous les participants du colloque et à toutes les personnes qui se sont inscrites pour s'associer à ses travaux. Ce dossier donnera lieu, par ailleurs, à un « tiré à part » :

A votre  
disposition

### Les publications diffusées par le C.L.E.P.R.

- **LES ENFANTS DE MIGRANTS.**  
Un dossier de Marie-Claude Munoz : 2 F.
- **LETRE A UN LYCEEN QUI VEUT ETUDIER LE RACISME.**  
Un dossier illustré (2<sup>e</sup> édition) : 3 F.
- **UNE ECOLE CHEZ LES TZIGANES.**  
Témoignage d'un instituteur, par Jean-Claude Sangan. Préface de Marc-André Bloch (Editions Droit et Liberté).  
Le volume de 128 pages, plus 4 pages d'illustrations hors-texte : 10 F.
- **CE QUE FONT, CE QUE PEUVENT LES EDUCATEURS.**  
Document du C.L.E.P.R. regroupant des réflexions, analyses et compte-rendus d'expériences pédagogiques, 122 pages : 10 F.  
Adresser les commandes au C.L.E.P.R., 120, rue Saint-Denis, 75002 Paris, avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle R. Baboulène, institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18.177.35 Paris).

« Education à la Fraternité » est la rubrique mensuelle du Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (C.L.E.P.R.).

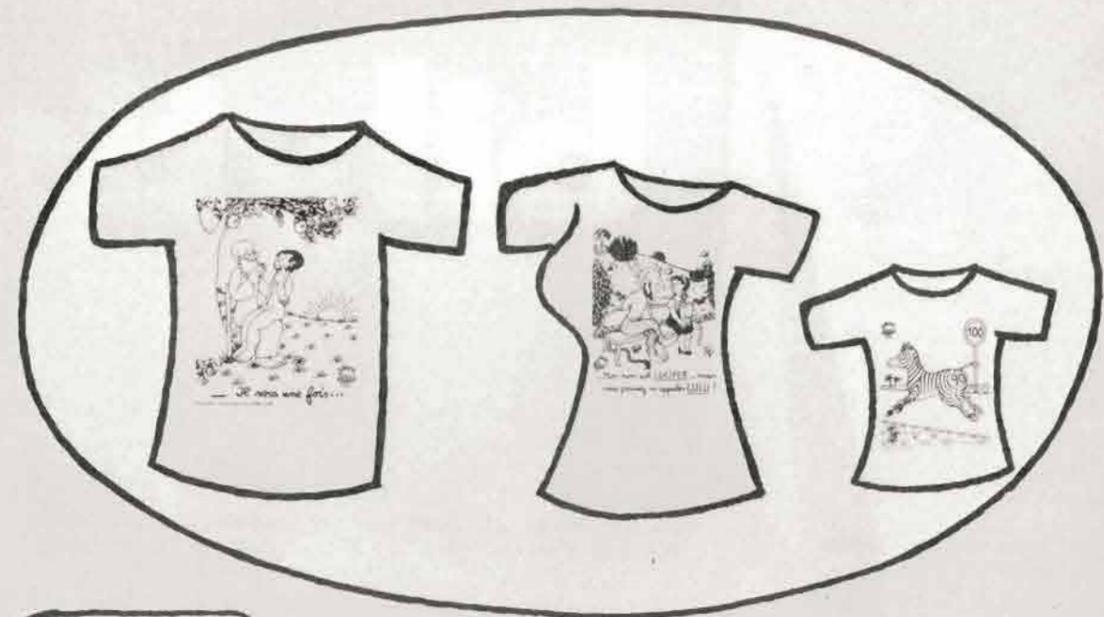
Le C.L.E.P.R. développe ses activités : en organisant des rencontres et des débats entre éducateurs, en favorisant l'échange d'expériences entre enseignants, en leur fournissant de la documentation.

Président d'honneur : Marc-André Bloch. Présidence : Yves Bouloungne, Jean Pihan, Olga Wormser-Migot.

Montant de la cotisation :  
Membre actif : 10 F (donnant droit aux deux numéros annuels de Droit et Liberté où paraît un dossier de 8 pages réalisé par le C.L.E.P.R.), cette cotisation minimale étant portée à 3 F pour les abonnés à Droit et Liberté.

Membre donateur : 20 F. Membre bienfaiteur : à partir de 30 F.

Adresser les adhésions à Mlle Renée Baboulène, 50, rue des Poissonniers, Paris-18<sup>e</sup> avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle R. Baboulène, institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18 177 35, Paris).



...et pour le buste, as-tu une idée ?

les TEE SHIRTS

de Jean Effel





# bilytis

PARIS



**Bon pour un catalogue  
en couleurs à retourner  
à BILYTIS BP 233  
75083 Paris Cedex 02**

**Je désire recevoir gratuitement  
le catalogue et la liste des de-  
positaires BILYTIS.**

M. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_